

20  
25

Rapport d'activité



LA FRANCE  
S'ENGAGE



# Sommaire

**06** | Éditorial

**11** | Détecter et sélectionner les solutions de demain

**24** | Accompagner le changement d'échelle des lauréats

**32** | Mesurer l'impact, faire rayonner l'engagement

**40** | Orchestrer les coopérations

**54** | Gouvernance et rapport financier

# La France s'engage au service de l'innovation sociale depuis 2014

## Vision

Accélérer les innovations sociales sur tous les territoires  
et leur donner les moyens de réussir durablement.

**219**   
lauréats accompagnés

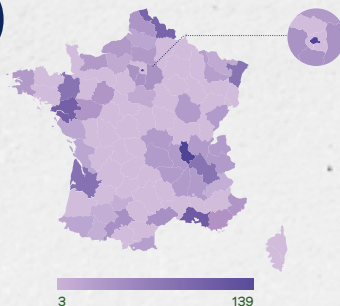
**10 millions**  
de citoyens touchés  
chaque année 

**1500**  
implantations  
territoriales

EN OUTRE-MER

**16 lauréats  
ultramarins**  
(7,3 % des lauréats)

**46 implantations**  
dans les Outre-mer



## Missions

- **DÉTECTER** les projets les plus innovants et à fort impact social dans tous les territoires
- **SÉLECTIONNER** le meilleur de l'innovation sociale par le biais d'un concours exigeant
- **ACCOMPAGNER** l'essaimage territorial des lauréats et le développement de leur projet, au plus près des besoins de la population
- **VALORISER** la communauté de lauréats de *La France s'engage*
- **PROMOUVOIR** l'engagement de la société civile
- **ENCOURAGER** les coopérations

**Fondation  
reconnue  
d'utilité  
publique  
depuis 2017**

## Notre effet levier\*

**x3**  
nombre de  
bénéficiaires



**x2,6**  
nombre de  
territoires  
d'implantation



**x3,3**  
budget



en 3 ans

**88%**



Taux d'attribution de la réussite  
du changement d'échelle  
des lauréats grâce  
à *La France s'engage*

**87**  
millions d'euros  
investis

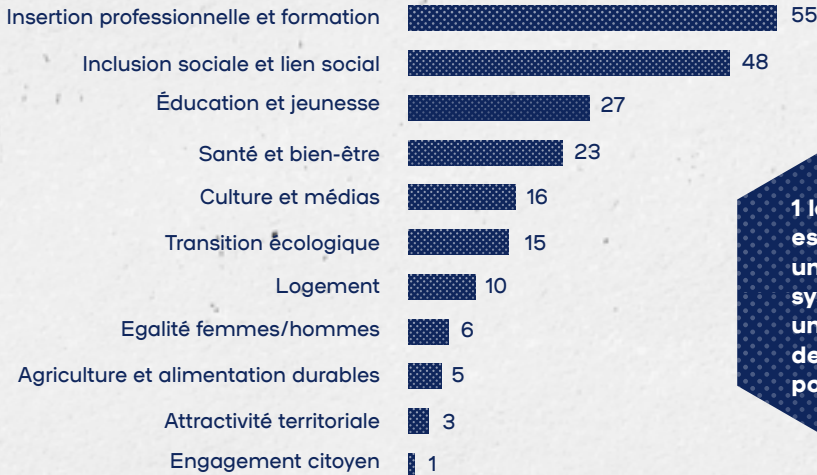


**15 000**  
jours de mécénat  
de compétences



depuis 2014

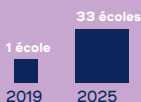
## Champs d'action des lauréats



**1 lauréat sur 2  
estime avoir eu  
un impact  
systémique, par  
un changement  
de norme ou de  
politique publique**

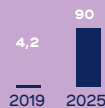
## Ils ont changé d'échelle avec *La France s'engage*

**Réseau des écoles  
de la transition écologique**  
(lauréat 2019) - former  
les jeunes aux métiers  
de la transition écologique



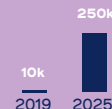
1 école formant 165 jeunes  
→ 33 écoles formant  
5 000 jeunes

**Solaal (lauréat 2019)** - contribuer  
à l'alimentation des personnes les  
plus démunies en facilitant le lien  
entre agriculteurs et associations  
d'aide alimentaire



4,2 millions équivalents  
de repas  
→ 90 millions équivalents  
de repas

**Les P'tits Doudous**  
(lauréat 2018)  
- améliorer le vécu des enfants,  
parents et soignants à l'hôpital



10 000 enfants soutenus par an  
→ 250 000 enfants soutenus  
par an



# LA FRANCE S'ENGAGE

# L'éditorial



Après plus d'une décennie, *La France s'engage* est à la fois en pleine maturité, forte de son expertise reconnue de tous et de ses réseaux de lauréats, de partenaires, de mécènes, mais aussi plus que jamais tournée vers l'avenir. J'ai le bonheur d'en assumer la présidence à ce moment charnière.

Je me souviens qu'au tout début, quelques-uns pensaient que l'initiative s'éteindrait peu à peu, que le vivier des bonnes idées issues de la société civile s'épuiserait forcément. Bien au contraire, la capacité d'innovation de celles et ceux qui s'engagent pour l'intérêt général, au plus près des Français, est sans limite. Cet engagement a besoin, plus que jamais, d'être soutenu, accompagné et valorisé. C'est la mission intangible de la Fondation.

Dans une période de crises et de profondes transformations, l'engagement n'est pas accessoire : il est une réponse concrète, humaine et inventive aux fragilités de la société, il est un levier de cohésion face aux fragmentations. Le rapport d'activité 2025 témoigne de cette effervescence, de ces initiatives qui émergent, se renforcent, changent d'échelle. Il témoigne aussi de leur profonde utilité sociale.

Depuis sa création, la Fondation a accompagné 219 lauréats, présents à travers plus de 1 500 implantations territoriales. Des millions de nos concitoyens bénéficient chaque année de leurs solutions. Ce changement d'échelle dit une réalité : *La France s'engage* est devenue une force qui rassemble et transforme durablement le quotidien à l'échelle du pays tout entier.

Rien de tout cela ne serait possible sans un collectif d'entreprises qui savent que leur engagement est, lui aussi, primordial pour renforcer la cohésion nationale.

Là encore, nous avons fait du chemin : aux côtés de nos quatre entreprises fondatrices et fidèles, treize nouvelles nous ont rejoints et ont permis de faire grandir *La France s'engage*.

L'année 2025 marque une étape. Elle porte une exigence : amplifier, faire connaître et porter plus loin encore notre force.

Faire grandir ce qui répare et relie : telle est l'ambition qui guidera notre action dans les années à venir.

**Audrey Azoulay**  
Présidente

# Coopérer pour changer d'échelle, durablement



Après douze ans d'action, *La France s'engage* consolide une conviction : l'innovation sociale ne change d'échelle que si elle s'inscrit dans des coopérations structurées. Avec les entreprises, la puissance publique et l'ensemble de l'écosystème, la Fondation organise les conditions d'un impact systémique plus durable.

**Comment *La France s'engage* fait-elle évoluer son rôle après douze ans d'existence ?**

**Damien Baldin, directeur général :**

Le bilan des douze premières années nous permet de sortir d'une phase de démonstration. L'enjeu n'est plus de prouver que l'innovation sociale fonctionne, mais de créer les conditions pour qu'elle fasse mouvement et contribue à transformer durablement la société, en apportant des réponses aux obsessions du quotidien : l'emploi, le logement, la santé, l'éducation, le lien social. Cela suppose de renforcer les organisations elles-mêmes : leur structuration, leur capacité à se développer, à coopérer, à peser. Notre accompagnement a évolué en ce sens. Nous avons clarifié un cadre d'impact qui place la coopération et l'influence au même niveau que le changement d'échelle territorial. C'est un déplacement important. Nous ne travaillons plus seulement sur des projets, mais sur leur capacité à agir sur leur environnement et à en redessiner les équilibres.

**Enora Hamon, directrice générale adjointe :**

Ce rôle s'incarne concrètement dans des espaces de travail collectif. La deuxième Assemblée des lauréats en est une illustration. Elle ne vise pas à fédérer symboliquement une communauté. Elle organise une confrontation directe entre acteurs du financement, porteurs de projets et partenaires publics. Nous partons des contraintes réelles, des blocages, des angles morts. Et nous construisons des réponses opérationnelles ensemble. Cette méthode est exigeante, mais elle permet de structurer des solutions qui tiennent.

**Pourquoi les coopérations avec les entreprises sont-elles devenues centrales ?**

**Enora Hamon :** Elles l'ont toujours été. C'est inscrit dans l'ADN de *La France s'engage* depuis 2014. Les entreprises ne sont plus seulement des financeurs. Elles sont des acteurs à part entière de l'intérêt général. Dans un contexte où la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) s'affirme comme un cadre central de leur engagement, cette conviction prend une dimension encore plus concrète et opérationnelle.

Les coopérations que nous développons relèvent d'une logique de transformation mutuelle. Les savoir-faire des lauréats viennent interroger les pratiques internes des entreprises. Et, en retour, les entreprises apportent des leviers de structuration et d'essaimage. Nous sommes au cœur de véritables partenariats public-privé.

**Damien Baldin :** C'est aussi ce qui fait la singularité de notre modèle. Nos fondateurs et nos mécènes ne sont pas en périphérie. Ils sont parties prenantes de notre stratégie. Cette proximité permet de dépasser une logique de soutien pour s'inscrire dans le cœur des dynamiques d'action. Quand l'innovation sociale irrigue les métiers, les chaînes de valeur, les modes d'organisation, elle change d'échelle. Notre rôle en tant que tiers de confiance est d'organiser ces points de rencontre, sans les simplifier. C'est là que se joue l'impact durable.

### Comment ces coopérations s'articulent-elles avec l'action publique ?

**Damien Baldin :** C'est un troisième niveau décisif : celui de l'État et des collectivités. L'innovation sociale ne peut pas rester à côté de l'action publique. Elle doit dialoguer avec elle, l'enrichir, parfois la transformer. C'est le sens du programme « La fonction publique s'engage », que nous avons approfondi cette année. L'objectif est clair : créer des passerelles durables et les conditions d'une certaine acculturation réciproque entre administrations et acteurs de terrain.

**Enora Hamon :** Ce travail se joue aussi avec les exécutifs locaux. Les collectivités sont des partenaires clés du déploiement des solutions.

Notre présence dans des espaces comme le Salon des Maires s'inscrit dans cette logique, comme notre action avec *La Collective* à Marseille. Il ne s'agit pas de visibilité, mais de mise en relation. Nous cherchons à outiller les décideurs publics, à leur donner accès à des solutions éprouvées, à faciliter leur appropriation. Là encore, la coopération est concrète, située, ancrée dans les réalités territoriales.

### Comment la Fondation construit-elle sa capacité d'influence ?

**Enora Hamon :** Par la circulation des savoirs et des pratiques. Nous produisons et mettons à disposition des ressources utiles : retours d'expérience, outils, contenus issus de l'accompagnement. Ce qui compte, ce n'est pas seulement d'accompagner nos lauréats, mais de renforcer l'ensemble de l'écosystème. En ouvrant largement ces ressources, nous espérons contribuer à élever le niveau collectif et à diffuser des méthodes qui fonctionnent. Cette logique de mise en commun se prolonge également à une autre échelle, avec l'initiative d'une coalition philanthropique que nous portons avec une trentaine de fondations et de financeurs de l'intérêt général.

**Damien Baldin :** L'influence vient de là. De la capacité à relier des acteurs, à produire des cadres communs et à faire circuler des solutions concrètes. Entre entreprises, puissance publique et structures de terrain, nous organisons des points d'appui. Notre ambition est simple : faire en sorte que l'innovation sociale ne soit plus une exception, mais un principe directeur de l'action collective. Cela demande de la cohérence et de la constance.

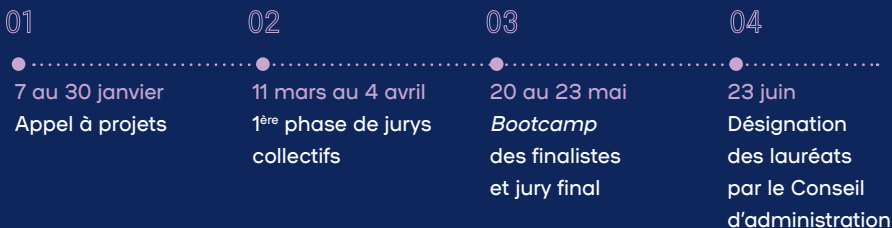


# Détecter et sélectionner les solutions de demain

Première mission de *La France s'engage*: identifier, sur l'ensemble du territoire, les initiatives sociales et solidaires les plus innovantes et à fort impact social, désireuses de généraliser leur action.

Pour cela, la Fondation met en œuvre un processus de sélection national et exigeant: le concours de *La France s'engage*.

## Les étapes du concours 2025



# Un appel à projets accessible et attractif

**+ 10 %**  
de candidatures

L'appel à projets 2025, lancé en une phase unique de candidature en ligne, a permis de recueillir 441 candidatures, un chiffre en augmentation par rapport à 2024.

Le volume de dossiers déposés en 2025 s'inscrit dans une trajectoire stabilisée depuis plusieurs années. (457 candidatures en moyenne depuis 2018). Ce niveau élevé de participation contribue à structurer un vivier national d'innovation sociale.



**46 %**  
de primo-candidatures

La proportion de nouvelles candidatures est en légère baisse (51 % en 2024).

Le taux de primo-candidatures demeure important chaque année témoignant de l'accessibilité du concours et de sa capacité à capter des acteurs émergents au-delà des cercles établis.



**84 %**  
de projets portés par des associations

La typologie des candidatures en termes de statuts juridiques reste stable. 3 % émanent de fondations. 8 % des projets sont déposés sous forme de coalition (contre 7 % en 2024).

La forte représentation du modèle associatif témoigne de son rôle structurant dans la fabrique de l'intérêt général, sans en constituer pour autant l'apanage exclusif.



**422**  
dossiers ont été désignés éligibles



## **13 %** de projets portés par des sociétés commerciales agrées ESUS

La présence constante d'acteurs privés à statut d'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) signale une diversification des formes d'engagement, où l'intérêt général se construit de manière plus transversale et partenariale.

## **52 %** des candidatures proviennent de territoires hors Île-de-France

17 régions représentées

Des candidatures provenant de 12 régions métropolitaines et 5 territoires ultramarins assurent une couverture large du territoire pour la deuxième année consécutive, à l'exception de la Corse.

### **18 candidatures ultramarines**

Cette représentation, qui se confirme pour la troisième année consécutive, traduit le volontarisme de la Fondation de rendre son concours accessible aux territoires les moins bien dotés où les problématiques sociales sont particulièrement aigües.



## **24 %** de candidatures sont portées par des acteurs au budget annuel inférieur à 200 000 €

En moyenne, depuis 2018, ce chiffre s'élève à 26 %. Cette distribution des budgets révèle un écosystème de l'innovation sociale où des organisations à budgets contraints parviennent à structurer des solutions efficaces, tout en laissant entrevoir l'enjeu stratégique d'un renforcement de leurs moyens pour soutenir leur changement d'échelle.

# L'intelligence collective au cœur de l'évaluation

Pour évaluer les dossiers, une phase de jurys collectifs s'est tenue du 11 mars au 4 avril, répartie en 12 sessions à travers la France.

**703**

**Un chiffre record d'examineurs**

mobilisés en 2025 pour conduire la 1<sup>ère</sup> phase de sélection des dossiers.

**355 collaborateurs**

des entreprises mécènes de *La France s'engage*.

**195 représentants**

de structures partenaires.

**153 anciens lauréats.**

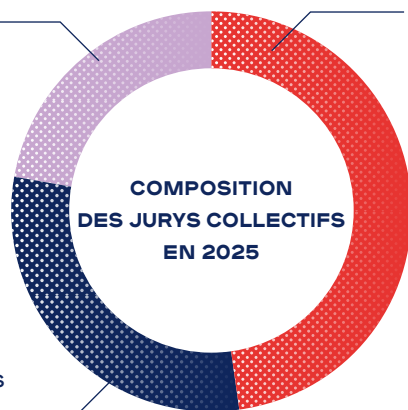
Chaque étape de jury collectif a été organisée par nos partenaires et entreprises mécènes :

- La Fondation TotalEnergies à Paris
- Le Groupe VYV à Paris
- Malakoff Humanis à Lille
- Le Groupe La Poste à Paris
- Capgemini à Bordeaux
- ANDROS à Vieil-Moutier
- AFD - Agence Française de Développement Caraïbes à Fort-de-France
- CIC à Strasbourg
- BNP Paribas à Lyon
- La Fondation d'entreprise Covéa à Niort
- La Fondation d'entreprise Hermès à Pantin

**22 %**  
lauréats  
et alumnis

**48 %**  
collaborateurs  
des entreprises  
mécènes

**30 %**  
partenaires  
locaux





## Une diversité assumée des profils évaluateurs

Chaque dossier candidat a été examiné deux fois, dans deux lieux différents. Il a été vu par 8 examinateurs en moyenne, afin de croiser systématiquement les analyses et de limiter les biais d'appréciation.

La pluralité permet une confrontation directe des points de vue et une lecture ancrée dans les réalités locales.

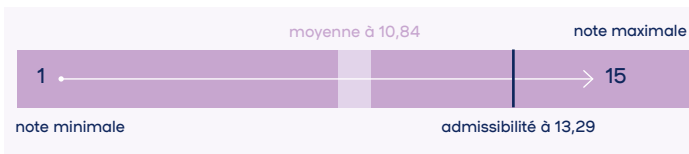


### LES DOSSIERS SONT ÉVALUÉS À L'AUNE DE 3 CRITÈRES.

1. **Innovation sociale et/ou environnementale** : capacité d'une structure à identifier des besoins sociaux ou environnementaux peu ou non couverts et à y apporter une réponse adaptée.
2. **Impact social démontré** : changements concrets observés chez les bénéficiaires, directement attribuables au projet.
3. **Potentiel de changement d'échelle** : capacité du projet à accroître son nombre de bénéficiaires et/ou à se déployer sur de nouveaux territoires au-delà de sa région d'origine.

Chaque examinateur s'appuie sur une grille de notation homogène, graduée de 1 à 5, assurant une lecture objectivée des projets.

## À l'issue de ce processus, 45 dossiers finalistes ont été retenus.



Les notes s'étaient de 5 à 14,63 sur 15. La moyenne se situait à 10,84. La barre d'admissibilité a été fixée à 13,29/15 par le comité des mécènes de *La France s'engage*.



Les choix méthodologiques de cette phase de jurys en régions structurent l'identité du concours : une sélection fondée sur une intelligence collective décentralisée, plutôt que sur une expertise « en chambre ».



La transparence du processus constitue un principe de fonctionnement au service des projets.

Chaque candidat reçoit une synthèse argumentée de son évaluation, incluant sa note moyenne et des commentaires détaillés, utiles à l'amélioration des projets, qu'ils soient retenus ou non.

# Le *bootcamp* 2025 : trois jours pour faire grandir les projets

Du 20 au 22 mai, les 45 finalistes 2025 se sont réunis à la Maison *La France s'engage* pour trois jours intensifs, au cours desquels alternent ateliers de formation, retours d'expérience avec des lauréats des éditions précédentes du concours, prise de hauteur entre pairs et mise en réseau qualifiée.

L'objectif est de permettre à chacun de repartir plus solide, mieux outillé et mieux connecté à l'écosystème, indépendamment de l'issue du concours.

Les travaux se sont organisés cette année autour de trois priorités :

- le **changement d'échelle** (conditions de croissance, structuration, gouvernance, mutations sectorielles),
- le **plaidoyer** (leviers d'influence et alliances dans le débat public),
- et la **consolidation des équipes** (organisation interne, transmission, prévention de l'épuisement, évolution des rôles).

Le *bootcamp* tire également sa force d'un écosystème mobilisé, réunissant experts, lauréats, entreprises mécènes et partenaires. À travers un forum des accompagnateurs, des échanges avec des incubateurs territoriaux et une séquence de mise en relation avec des financeurs, en format *speedmeeting*, chaque finaliste accède à des ressources ciblées pour son développement.

Le *bootcamp* se conclut par la préparation au *pitch* final avec les équipes d'*Havas Paris*, avant le passage devant le jury final.



Institué en 2021, le *bootcamp* s'est imposé comme un temps structurant du concours, articulant sélection et accélération des projets. Il répond à une double logique : préparer chaque candidat à l'épreuve orale devant le jury final et renforcer durablement les projets.

# Le jury final

Le 23 mai, à l'issue du bootcamp, 57 personnalités ont siégé au jury final, instance déterminante du concours, pour évaluer les 45 projets finalistes.

Sa composition reflète la diversité qui est au cœur de *La France s'engage* : entreprises mécènes, experts, anciens lauréats, acteurs publics, chercheurs et praticiens de terrain, complétés par des observateurs garants de la transparence du processus.



Dans un souci de transparence et d'amélioration continue, les observations du jury sont discutées avec l'ensemble des finalistes, qu'ils soient lauréats ou non.

suivies de 20 minutes d'échange, impose clarté et conviction, tout en permettant une appréciation fine de la maturité et du potentiel de transformation des projets.

Répartis en 7 jurys de 7 à 8 membres, chacun présidé par un membre du Conseil d'orientation de *La France s'engage*, les examinateurs ont évalué 6 à 7 projets finalistes.

En plus des 3 critères d'évaluation de la première phase, un 4<sup>e</sup> critère est ajouté pour la phase finale : **l'effet de levier potentiel de la Fondation sur le changement d'échelle du projet.**

Le format, volontairement resserré, 5 minutes de pitch sans support de présentation,



Une note sur 20 est attribuée à chaque projet, complétée par un commentaire. En 2025, la moyenne des notes était de 17,2/20.

Le classement a été soumis au Conseil d'administration, qui a arrêté le 23 juin la liste des lauréats 2025 et le montant des dotations financières accordées.



3 questions à



## Marc Fleurbaey

Chercheur en économie du bien-être, du progrès social et de la transition écologique (Paris School of Economics/Princeton/CNRS), membre du Conseil d'orientation de *La France s'engage* et président d'un jury final 2025.

### **Qu'est-ce qui change quand on met autour de la même table des profils aussi différents pour évaluer des projets ?**

Les profils sont différents mais les sensibilités ne le sont pas forcément. L'objectif étant partagé - soutenir des projets originaux, porteurs d'impacts potentiels forts - c'est surtout l'expérience particulière que chacun peut avoir dans différentes thématiques qui apporte un éclairage complémentaire à celui des autres. Certains vont être plus attentifs à la robustesse du modèle, d'autres à la capacité de déploiement ou à l'ancrage territorial. Ces diversités d'expériences, plus que les profils institutionnels ou professionnels eux-mêmes, font la richesse de ces jurys et permettent d'éviter une lecture trop uniforme des candidatures.

### **Sur quoi se joue, concrètement, une décision dans le jury final ?**

Le jury ne décide pas directement mais attribue une note et rédige un commentaire qui sera ensuite comparé à ceux des autres projets. L'échange sur les impressions de chaque membre est essentiel pour aboutir à une vision à la fois complète, nuancée et la plus partagée possible. Il est évidemment important que chaque voix soit entendue, y compris lorsqu'elle apporte un regard minoritaire ou inattendu.

Comme l'a éloquemment argumenté David Graeber, la recherche du consensus produit une dynamique très différente d'une procédure de vote classique, qui installe plus facilement une logique adversariale avec gagnants et perdants.

### **Qu'est-ce qui vous a surpris, ou fait évoluer votre regard, pendant ce jury ?**

Ce qui m'a particulièrement interpellé, c'est le niveau de responsabilité qu'implique l'évaluation de projets aussi engagés et ambitieux. La question de l'harmonisation du commentaire entre plusieurs jurys, sans coordination préalable, demande une grande rigueur collective afin de garantir une appréciation aussi juste et cohérente que possible. L'expérience des éditions précédentes constitue à cet égard un repère utile pour situer les projets et mesurer leur potentiel de développement. Le sérieux avec lequel chaque candidature est étudiée m'a frappé : au-delà des critères, il y a la conscience très concrète que ces décisions peuvent contribuer à accélérer des initiatives capables de transformer durablement des territoires, des parcours de vie ou des politiques d'intérêt général.

# Les lauréats 2025

# Les lauréats 2025

À l'issue du processus de sélection conduit de janvier à juin 2025, 15 associations et entreprises ont été distinguées pour leurs projets solidaires à fort impact, qui apportent des réponses concrètes à des enjeux sociaux majeurs.

## INCLUSION SOCIALE ET LIEN SOCIAL

### FRATRIES

#### Fratries

📍 Bretagne

Favoriser l'accès à des logements véritablement inclusifs pour les personnes en situation de handicap mental. L'association développe des colivings partagés entre jeunes actifs avec et sans handicap mental en cœur de ville.

→ En 2028, elle vise 299 bénéficiaires contre 77 aujourd'hui et une présence dans 11 villes contre 5.

📄 DOTATION : 150 000 €



#### Les bobos à la ferme - Laboratoire de répit

📍 Hauts-de-France

Soutenir les aidants familiaux confrontés à la charge du handicap, de la maladie ou de la dépendance.

Le projet déploie un tiers-lieu de répit en milieu ordinaire combinant accueil, accompagnement et temps de respiration.

→ En 2028, il vise 3 500 bénéficiaires contre 1 014 aujourd'hui et 4 régions contre 1.

📄 DOTATION : 150 000 €



#### Silver Geek

📍 Nouvelle-Aquitaine

Lutter contre l'isolement des seniors et la fracture numérique.

L'association organise des ateliers de gaming et des compétitions intergénérationnelles sur l'ensemble du territoire.

→ En 2028, elle vise 20 000 seniors accompagnés contre 4 000 aujourd'hui.

📄 DOTATION : 150 000 €



# DROITS, BIEN-ÊTRE ET SANTÉ DES FEMMES



## Maison des Femmes Marseille Provence

📍 Provence-Alpes-Côte  
d'Azur

Réduire les inégalités d'accès  
à la santé des femmes  
en quartiers prioritaires.

Le projet forme des femmes  
relais via un certificat  
universitaire afin de diffuser  
les savoirs en santé dans leurs  
territoires.

→ En 2028, il vise 3 600  
femmes accompagnées  
contre 510 aujourd'hui et un  
essaimage dans 2 villes.

📄 DOTATION : 300 000 €

## Les BURNettes

### L'BURN

📍 Nouvelle-Aquitaine

Prévenir et accompagner  
le burn-out féminin en forte  
progression.

L'association combine  
pair-aidance, lieux d'accueil,  
plateforme numérique  
et actions de plaidoyer  
en entreprise.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

→ En 2028, elle vise 10 000  
femmes accompagnées contre  
750 aujourd'hui et 5 régions  
contre 2.

📄 DOTATION : 300 000 €



## Une Voix pour elles

📍 Provence-Alpes-Côte  
d'Azur

Faciliter le départ et la mise  
en sécurité des femmes  
victimes de violences  
conjugales.

L'association propose  
un service gratuit de  
déménagement et de  
stockage sécurisé pour  
permettre leur mise à l'abri.

→ En 2028, elle vise 5 000  
femmes accompagnées  
contre 750 aujourd'hui  
et 30 départements contre 20.

📄 DOTATION : 250 000 €



## Yes We Camp

📍 Provence-Alpes-Côte  
d'Azur

Proposer des solutions  
d'hébergement dignes  
pour les femmes et enfants  
sans-abri.

L'association crée des lieux  
de vie collectifs alternatifs  
aux structures d'urgence

classiques (notamment  
avec l'Auberge des femmes  
à Marseille).

→ En 2028, elle vise 485  
bénéficiaires contre  
185 aujourd'hui et un  
essaimage dans 5 villes  
supplémentaires.

📄 DOTATION : 150 000 €



## Les Orchidées Rouges

📍 Nouvelle-Aquitaine

Protéger et accompagner les  
femmes victimes de  
mutilations sexuelles.

Le projet déploie des instituts  
médico-psychosociaux  
spécialisés, fondés sur un  
accompagnement holistique  
et interculturel, articulant  
prévention, protection et  
reconstruction.

La liquidation judiciaire de  
l'association est intervenue  
avant la signature de la  
convention avec la Fondation.

Elle n'a donc bénéficié  
ni du versement de la  
dotation financière ni  
d'accompagnement.

## JEUNESSE ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS



### Mlezi Maore

📍 Mayotte

Inclure les enfants non scolarisés dans un parcours d'apprentissage structurant. L'association met en place un dispositif préparant les 6-11 ans à intégrer l'école ordinaire. → En 2028, elle vise 300 enfants accompagnés contre 80 aujourd'hui et 4 antennes supplémentaires.

📄 DOTATION : 100 000 €



### Trouve Ta Voix

📍 Île-de-France

Réduire les inégalités scolaires liées à la maîtrise de la prise de parole. L'association forme gratuitement les élèves des collèges prioritaires à l'expression orale. → En 2028, elle vise 5 000 élèves accompagnés contre 900 aujourd'hui et une présence dans 14 départements contre 10.

📄 DOTATION : 250 000 €



### L'Équipage Solidaire

📍 Île-de-France

Répondre à la précarité alimentaire étudiante.

L'association distribue des kits alimentaires et d'hygiène via une plateforme numérique et un réseau bénévole.

→ En 2028, elle vise 20 000 étudiants accompagnés contre 5 861 aujourd'hui et une présence dans 5 villes supplémentaires.

📄 DOTATION : 200 000 €



### ADEPAPE REPAIRS!44

📍 Pays de la Loire

Accompagner les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance confrontés à une autonomie précoce et fragilisée.

L'association structure un réseau d'entraide par et pour les jeunes placés, tout en agissant sur l'accès aux droits et les politiques publiques.

→ En 2028, elle vise 300 jeunes accompagnés contre 181 aujourd'hui et une présence dans 9 départements contre 6.

📄 DOTATION : 250 000 €



# PERSONNES EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ



## Le Souffle du Nord

📍 Hauts-de-France

Réduire le sans-abrisme en mobilisant les bâtiments vacants.

L'association transforme des locaux inoccupés en hébergements temporaires avec accompagnement social.

→ En 2028, elle vise 2 100 personnes accompagnées contre 50 aujourd'hui et une présence dans 6 villes contre 1.

📄 DOTATION : 180 000 €



## SoliVet

📍 Auvergne-Rhône-Alpes

Lever les freins à l'insertion des personnes sans-abri accompagnées d'un animal.

L'association met en place des solutions de garde, de soins et d'accompagnement vétérinaire dans le cadre d'un chantier d'insertion.

→ En 2028, elle vise 500 bénéficiaires contre 140 aujourd'hui et une présence dans 4 régions contre 1.

📄 DOTATION : 300 000 €



## Miam'Up

📍 Occitanie

Réduire le gaspillage alimentaire tout en répondant à la précarité alimentaire.

L'association récupère les excédents de la restauration collective et les redistribue via une logistique bas carbone.

→ En 2028, elle vise 148 000 bénéficiaires contre 7 200 aujourd'hui et une présence dans 9 villes contre 2.

📄 DOTATION : 200 000 €



# Accompagner le changement d'échelle des lauréats

---

Depuis 2014, *La France s'engage* accompagne et propulse les solutions les plus créatrices d'innovation sociale révélées par son concours.

En 2025, elle a approfondi son rôle d'accélérateur d'impact social en étoffant son offre et ses modalités d'accompagnement.

# Le soutien financier direct

La dotation financière constitue l'un des piliers stratégiques de l'accompagnement déployé par *La France s'engage* auprès de ses lauréats.

Pouvant atteindre 300 000 € par structure, cette enveloppe se distingue par sa souplesse d'emploi. Non affectée, elle permet de couvrir indifféremment des charges de fonctionnement ou des investissements stratégiques.

Pluriannuelle, déployée sur trois ans, elle confère aux projets une visibilité particulièrement précieuse dans un écosystème où l'incertitude financière demeure la norme.

Au-delà de son apport immédiat, ce soutien financier constitue un levier structurant dans la trajectoire des projets. Il agit comme un catalyseur décisif de leur passage à l'échelle, en consolidant leur autonomie, renforçant leur robustesse économique et soutenant leur développement dans la durée,

Cet effet a été documenté dans les *Récits d'impact 2025* de la Fondation, qui évalue l'effet levier de l'action de *La France s'engage* auprès de ses lauréats à l'issue de leur parcours d'accompagnement.

## 2 811 000 €

ont été consacrés au soutien financier des lauréats en 2025, à travers deux véhicules juridiques distincts - la fondation et le fonds de dotation\* - selon la typologie des lauréats.

\* En 2024, *La France s'engage* a créé un fonds de dotation, structure à but non lucratif, pour faciliter le financement des lauréats ayant un statut d'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS).

|                        | FONDATION          | FONDS DE DOTATION | Total par promotion |
|------------------------|--------------------|-------------------|---------------------|
| Promotion 2022         | 752 000 €          | 66 000 €          | <b>818 000 €</b>    |
| Promotion 2023         | 712 000 €          | 250 000 €         | <b>962 000 €</b>    |
| Promotion 2024         | 947 000 €          | 84 000 €          | <b>1 031 000 €</b>  |
| <b>Total pour 2025</b> | <b>2 411 000 €</b> | <b>400 000 €</b>  | <b>2 811 000 €</b>  |

# L'effet accélérateur du label

 En 2025, 219 lauréats, toutes promotions confondues, bénéficient du label de *La France s'engage*.



# 77%

des lauréats 2021 estiment que le label a eu un effet positif voire déterminant sur leur levée de fonds publics et privés.

Source : Récits d'impact 2025

Au-delà d'une reconnaissance symbolique, le label «Lauréat de *La France s'engage*» consacre la solidité de l'impact, le caractère innovant de la réponse sociale et la capacité effective de déploiement des structures distinguées. Il opère comme un marqueur de qualité et de maturité.

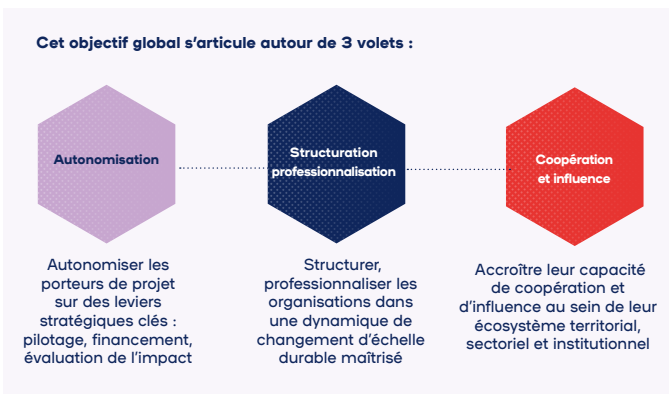
Véritable sceau de crédibilité institutionnelle, il renforce la légitimité des lauréats dans leur écosystème et accroît significativement leur visibilité.

Enfin, le label constitue un levier stratégique dans la structuration des trajectoires de financement des lauréats. Il produit un effet d'entraînement auprès d'autres partenaires, publics comme privés, facilitant la mobilisation de financements complémentaires et accélérant la diversification des modèles de ressources.



# Un accompagnement à forte valeur ajoutée

L'accompagnement de *La France s'engage* vise à démultiplier l'impact social de ses lauréats, en accélérant leur changement d'échelle et leur essaimage territorial, tout en consolidant la qualité de leurs actions.



Chaque lauréat bénéficie, pendant trois ans, d'un accompagnement individualisé et intensif. Conçu sur mesure, il articule diagnostics, formations collectives, prestations de services individuelles ciblées et mécénat de compétences.

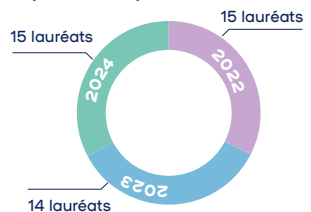
L'accompagnement est mis en œuvre par un réseau de 19 partenaires experts, sélectionnés sur appel d'offres à l'automne 2024, et d'une dizaine d'incubateurs territoriaux qui œuvrent à l'implantation des lauréats dans les territoires, l'équipe de *La France s'engage* et des mécènes.

## L'accompagnement comprend 6 piliers thématiques :

- Financement et gestion des organisations en croissance
- Mesure d'impact social
- Stratégie d'essaimage
- Structuration économique et juridique
- Ressources humaines et gouvernance
- Plaidoyer et Influence

# 44 lauréats étaient en cours d'accompagnement en 2025

Répartition des promotions



La mise en place en 2025 d'un CRM sur *Salesforce* a marqué une étape décisive dans la professionnalisation du suivi des accompagnements financés par la Fondation.

Cet outil centralise désormais le pilotage des parcours des lauréats : demandes d'accompagnement, reporting, dotations, conventions, demandes logistiques ou encore réservation de salles. Il ne se substitue en rien à la relation

humaine, qui demeure le cœur du modèle d'accompagnement, mais vient en renforcer l'efficacité opérationnelle, la traçabilité et la transparence. En objectivant les suivis, il consolide la qualité de service et la lisibilité de l'action conduite.

# L'accompagnement en 2025

## DIAGNOSTICS STRATÉGIQUES

Les 15 lauréats 2024 ont bénéficié d'un diagnostic stratégique conduit en *pro bono* par le cabinet *Kearney*.

Fondé sur trois axes (structuration des projets, alignement avec l'appui de *La France s'engage* et instauration d'un dialogue stratégique), ce travail vise à renforcer la lisibilité et la trajectoire de développement des initiatives.

### Les recommandations s'articulent autour de huit leviers clés :

gouvernance, modèle économique, couverture territoriale, cadre juridique, stratégie de déploiement, formalisation des process, mesure d'impact et positionnement dans l'écosystème.

Chaque diagnostic se conclut par une feuille de route priorisée, pensée comme un accélérateur de décisions et de mise en œuvre opérationnelle.

# 30\*

diagnostics ont été réalisés en mécénat de compétences soit l'équivalent de

**154 145 €** de valorisation financière

\* 15 diagnostics stratégiques et 15 diagnostics juridiques

## DIAGNOSTICS JURIDIQUES

Les lauréats 2024 ont bénéficié de diagnostics juridiques réalisés par les avocats du collectif *Impact Lawyers*.

Ces diagnostics reposent sur un échange initial avec le porteur de projet, complété si nécessaire par l'analyse de documents et des questions additionnelles, avant la remise d'un diagnostic assorti de réponses aux enjeux juridiques identifiés.

L'examen couvre les principaux champs structurants : organisation, contrats, RGPD, propriété intellectuelle et droit social, ainsi que les problématiques liées au développement. Chaque structure se voit dotée d'une feuille de route hiérarchisée, permettant d'orienter les décisions et de prioriser les chantiers.

# 64 heures

## d'accompagnement collectif

Les temps d'accompagnement collectifs se sont nettement étoffés en 2025, avec 18 séquences organisées cette année.



Lauréats en cours d'accompagnement :

### Promotion entrante (2024)

#### un parcours d'intégration

articulé autour de trois webinaires et d'un séminaire immersif de deux jours et demi, en présentiel, consacré aux fondamentaux stratégiques (mesure d'impact, essaimage, modèle économique, financements et plaidoyer).

### Promotion en milieu de parcours (2023)

#### deux séminaires de deux jours

centrés sur les enjeux internes de structuration, gouvernance, management, ressources humaines et qualité de vie des équipes.

### Promotion sortante (2022)

#### une journée de bilan

visant à objectiver les effets de l'accompagnement et à capitaliser sur les trajectoires.

Pour l'ensemble des 219 lauréats de *La France s'engage* :



**8 webinaires** couvrant l'ensemble des expertises clés qui composent le parcours d'accompagnement (stratégie d'essaimage, structuration juridique, mesure d'impact social, gestion financière, ressources humaines & gouvernance, plaidoyer).



**2 petits-déjeuners thématiques**, nourris par des retours d'expérience d'experts, consacrés aux dynamiques de coopération (fusions, rapprochements) et aux enjeux immobiliers dans l'ESS.



**un atelier de co-développement dédié à la santé mentale des dirigeants**, révélateur d'une attention accrue portée aux conditions d'exercice de l'engagement.

## UN ACCOMPAGNEMENT EN PRISE DIRECTE AVEC LES ENJEUX DU MOMENT

En 2025, les formations ont été conçues comme un dispositif réactif, ajusté aux fragilités conjoncturelles des modèles économiques et aux tensions croissantes sur les financements.

Elles ont notamment porté sur le pilotage financier en période contrainte, les réflexes de gestion en contexte de crise et la prévention des difficultés, en lien avec *Finetic* et *Impact Lawyers*.

Ouvertes au-delà des seuls lauréats, ces séquences ont également investi des sujets sensibles (comme la cessation de paiements) dans une logique résolument opérationnelle : outiller les dirigeants pour anticiper, arbitrer et assumer leurs responsabilités dans des contextes incertains.

# 108

**accompagnements individuels ont été déployés tout au long de l'année au bénéfice des lauréats sous convention.**

Qu'il s'agisse de missions ciblées ou de temps d'échange mobilisant nos partenaires dans le cadre de permanences dédiées (temps de « guichets »), ces interventions ont permis d'apporter des réponses ajustées à des besoins opérationnels spécifiques.



En 2025, l'accompagnement individuel des lauréats change d'échelle : le volume de missions d'experts a été multiplié par cinq par rapport à 2024. Cette intensification a vocation à s'inscrire durablement dans la trajectoire de la Fondation.

**x5**

nombre de missions d'accompagnement individuel entre 2024 et 2025.

## 514 215 €

en valorisation financière pour l'ensemble de ces appuis

### RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS PAR PROMOTION



- 6 accompagnements juridiques
- 4 accompagnements sur les financements et la gestion des organisations
- 7 accompagnements sur la mesure d'impact
- 3 accompagnements à la stratégie de changement d'échelle et à l'essaimage
- 2 accompagnements sur les ressources humaines et la gouvernance
- 1 accompagnement d'implantation territoriale
- 3 missions en conseil juridique
- 16 diagnostics juridiques
- 23 diagnostics stratégiques
- 43 guichets

# 2182

heures ont été consacrées à l'accompagnement des lauréats en mécénat de compétences, soit un équivalent en valorisation financière de 226 000 €.



## MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

L'engagement des mécènes auprès de *La France s'engage* dépasse le seul soutien financier.

Les entreprises partenaires interviennent dans toute la chaîne de valeur des missions de la Fondation : sélection des initiatives, apport d'expertise lors de l'accompagnement des lauréats et valorisation des projets.

Leurs salariés participent activement aux jurys, offrent leur expertise en mécénat de compétences et peuvent intégrer en détachement les équipes de la Fondation à temps complet.



# Mesurer l'impact, faire rayonner l'engagement

---

Valoriser l'engagement constitue l'une des missions sociales de la Fondation, pleinement exercée en 2025.

Elle s'est traduite par un renforcement de l'approche éditoriale sur l'impact des lauréats et de la Fondation, et par une coopération plus étroite avec la communauté de lauréats, dans une logique de prescription et de diffusion élargie des initiatives accompagnées.

# Faire exister un narratif de l'engagement

Avec ses *Récits d'impact 2025*, La France s'engage a engagé une évolution structurante de son approche éditoriale. Il ne s'agit plus uniquement de produire et de diffuser des données d'impact, mais de les inscrire dans des récits capables d'éclairer et d'alimenter le débat public.

Ce travail repose sur une conviction : la donnée, lorsqu'elle est contextualisée et incarnée, devient un levier de compréhension, de reconnaissance et d'influence. Les trajectoires des lauréats, mises en lumière dans ce rapport, permettent ainsi de rendre lisible leur contribution aux dynamiques sociales et territoriales, au-delà des seuls indicateurs quantitatifs.

Cette approche narrative, désormais appelée à se déployer de manière annuelle, vise à structurer un discours fondé sur des preuves, tout en renforçant la capacité de la Fondation et de ses lauréats à faire entendre leur rôle dans la fabrique du progrès social.



# Mesurer l'impact

**Pour la première fois, La France s'engage à mesuré de façon structurée les transformations sociales et territoriales induites par les innovations portées par ses lauréats, avant et après leur parcours d'accompagnement.**

L'analyse a permis également d'isoler l'effet propre de l'intervention de la Fondation (à travers ses 3 volets : financement, accompagnement stratégique, effet du label) et d'en objectiver les effets sur le changement d'échelle, la structuration et la capacité d'influence des lauréats.

Ces résultats ont été publiés dans les *Récits d'impact 2025*, qui portent sur la cohorte des 17 associations lauréates 2021.

La démarche intègre une analyse comparative.

À caractéristiques initiales équivalentes (taille, objet social, maturité), les trajectoires des lauréats sont mises en regard d'un groupe témoin composé de structures non retenues dans le cadre du concours. Cette méthode permet d'objectiver un différentiel de performance attribuable à l'intervention de la Fondation.

**La croissance quantitative et qualitative des lauréats dépasse les dynamiques spontanées du secteur.**

**x2,6**

En trois ans, les lauréats multiplient leur présence territoriale par 2,6 (383 implantations contre 146 en 2020), contre x1,7 pour le groupe témoin.



**x3,3**

Leur budget progresse de +229% (x3,3), contre +130% pour les structures comparables.

**1,1 million**

de bénéficiaires ont été touchés en 2024 par les 17 lauréats 2021 à l'échelle agrégée.

**x5**

L'effet levier de la Fondation est particulièrement significatif pour les structures de taille intermédiaire, dont les budgets initiaux oscillaient entre 150 000 et 350 000 euros. Ces lauréats ont vu multiplier par 5 leur budget en 3 ans. Cela illustre la capacité du dispositif à favoriser le franchissement de paliers de développement critiques.

## 1. L'impact social des lauréats 2021

L'innovation sociale vise à améliorer les conditions de vie des personnes sur leur territoire.

Chaque lauréat a identifié un besoin social et y apporte une réponse innovante. Ces innovations, au-delà de leur impact social, ont permis de générer des bénéfices économiques et sociaux.

Sur le plan territorial, ces initiatives renforcent l'emploi local et favorisent la cohésion sociale. Elles encouragent également les structures intervenant en milieu rural à développer des solutions innovantes pour une déqualification des services, tandis que celles en zone urbaine travaillent sur des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle et la mixité.

Pour mieux appréhender l'impact des lauréats, nous avons structuré leur contribution autour de quatre axes d'impacts sociaux : transformer les représentations, accompagner les initiatives dans toutes les dimensions de leur parcours, renforcer le pouvoir d'agir et revitaliser les territoires ruraux.

### Changer les regards, transformer les pratiques

Ces projets s'inscrivent dans représentations, aux biais culturels ou aux normes implicites, ils transforment les regards que nous portons sur l'autre, sur soi, sur la société et font évoluer les pratiques pour plus de justice sociale.



Les Récits d'impact 2025 soulignent également des trajectoires d'autonomie et de maturité renforcées, mais aussi de notoriété et d'influences accrues.

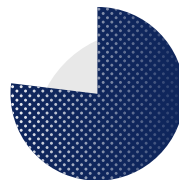
Un impact systémique s'affirme : **85%** des lauréats estiment que les synergies créées avec les autres acteurs du programme ont eu un effet tangible sur leur développement.



6 lauréats 2021 estiment avoir contribué à faire évoluer des politiques publiques ou des normes.

# 92%

des lauréats 2021 ont renforcé leur autonomie stratégique et financière



# 77%

attribuent au label un effet direct sur leur capacité de levée de fonds

# 70%

ont constaté un gain de visibilité et de légitimité institutionnelle

# Ce que l'accompagnement leur a permis d'accomplir en 2025

L'accompagnement déployé par *La France s'engage* ne se mesure pas seulement en dispositifs, mais en transformations effectives : changements d'échelle assumés, modèles consolidés, alliances inédites et reconnaissance institutionnelle accrue. Les exemples suivants en donnent une lecture incarnée et opérationnelle chez les lauréats en cours d'accompagnement (promotions 2022, 2023 et 2024).

## Changer d'échelle : de l'expérimentation à l'implantation territoriale

Plusieurs lauréats ont franchi un cap décisif en matière de déploiement. L'association *82-4000 Solidaires* a ouvert une nouvelle délégation, amorçant une diversification de ses publics. *Caracol* a étendu son maillage avec une nouvelle antenne et prépare de nouveaux territoires d'implantation. *L'Académie Younus* a poursuivi sa diffusion nationale avec l'ouverture de deux nouvelles antennes. Dans le champ de la santé et de la prévention, *ID Santé* a engagé un déploiement hors de ses territoires historiques et obtenu un agrément structurant, signe d'une reconnaissance institutionnelle durable. *Choisis ta Planète* et *CAIRE* ont réinventé leurs modèles d'essaimage pour les rendre plus agiles et diffusables.

## Structurer pour durer : gouvernance, modèles et alliances

L'accompagnement a permis des inflexions stratégiques majeures. *Streetco* a opéré un rapprochement inédit avec d'anciens concurrents pour créer une solution intégrée de guidage inclusif, démontrant la capacité à dépasser les logiques de silo. *GRAP* a consolidé son modèle coopératif avec la création d'une nouvelle structure et le renforcement de sa tête de réseau. *Solinum* et *Weavers* ont structuré leurs fonctions internes (gouvernance, ressources humaines) à des moments critiques de leur croissance.

## Produire de la preuve : mesurer pour convaincre et transformer

La montée en puissance des démarches d'évaluation d'impact illustre un changement de maturité. *Les Bureaux du Cœur* ont conduit un cycle complet de mesure d'impact avec *Koreis*, du vécu des bénéficiaires aux effets systémiques, faisant de cette démarche un levier de mobilisation, de financement et de plaidoyer.

*Énergie Partagée* a également engagé une étude de mesure d'impact avec l'*Agence Phare*, consolidant la compréhension des effets concrets de l'investissement citoyen dans la transition énergétique et renforçant la capacité de ses actions à être documentées, discutées et amplifiées.

Cette aptitude à objectiver l'impact devient un marqueur déterminant dans la relation aux partenaires publics et privés.

## **Sécuriser des ressources : un effet levier sur le financement**

L'accompagnement, l'activation du réseau et le travail d'interconnexion de *La France s'engage* agissent comme catalyseurs de financements structurants. *Permis de construire* a obtenu un soutien décisif à l'issue d'une mise en relation stratégique. *La pause Brindille* et *Droit Pluriel* ont accédé à de nouveaux financements significatifs. *La Fédération Amazones* a sécurisé un partenariat pluriannuel avec un mécène de *La France s'engage* pour soutenir son essaimage. Autant de signaux d'une crédibilité renforcée et d'un passage à l'échelle financière.

## **Diffuser des normes nouvelles : de l'innovation au changement systémique**

Au-delà des structures, c'est l'écosystème qui évolue. L'association *Éclaireuses et Éclaireurs de France* est parvenu à inscrire durablement les enjeux d'inclusivité dans les orientations nationales du mouvement et à essaimer ses pratiques au-delà de son périmètre initial.

*Voisins & Soins* a anticipé une généralisation réglementaire au titre du dispositif Article 51 (issu de la loi de financement de la sécurité sociale 2018), se positionnant en acteur du système de santé prêt à changer d'échelle.

## **De la coopération à l'émancipation organisationnelle**

Enfin, l'accompagnement favorise des logiques de coopération avancées. *Les Bureaux du Cœur* s'inscrivent dans un consortium avec d'autres acteurs de l'hébergement solidaire pour proposer des réponses intégrées. *Pow'Her* a engagé son autonomisation stratégique de sa structure-mère, condition d'un développement pérenne.

*Accompagner, ce n'est pas seulement soutenir, c'est créer les conditions d'un basculement : d'échelle, de modèle, de crédibilité et, in fine, de capacité à transformer durablement les politiques sociales et territoriales.*

# Faire entendre la voix de l'innovation sociale

## UNE PRÉSENCE MÉDIATIQUE STABILISÉE ET QUALIFIÉE

En 2025, *La France s'engage* comptabilise 274 retombées médias en presse écrite, radio, télévision et web. Ce niveau confirme une présence médiatique stabilisée, après une année 2024 marquée par un pic de visibilité exceptionnel lié à la commémoration des 10 ans.

L'audience cumulée est estimée à plus de 19 millions de contacts, majoritairement sur des publics institutionnels, économiques et décisionnels.

La couverture s'est articulée autour de plusieurs temps éditoriaux structurants. Deux tribunes publiées dans *La Tribune du Dimanche*, en mai et en décembre, ont contribué à l'ancrage de la Fondation dans le débat public.



La nomination d'Audrey Azoulay à la présidence de *La France s'engage* a donné lieu à une exposition dans la presse statuaire et institutionnelle, avec un effet d'élargissement vers des espaces médiatiques à forte capacité de prescription.

Dans ce contexte, le travail renforcé de coordination et de valorisation mené avec les lauréats produit un effet de diffusion indirect. La Fondation est davantage citée dans les articles consacrés aux projets accompagnés, son rôle étant identifié comme un facteur de crédibilité et de changement d'échelle.

# 274

retombées médias

+ 19 millions de contacts

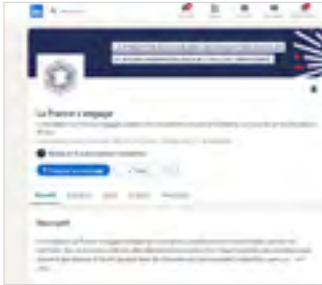


Cette visibilité repose également sur des dispositifs de diffusion régulière. La chronique hebdomadaire « *La France s'engage* », diffusée sur RTL dans l'émission du samedi matin au micro d'Antoine Leiris, a permis de valoriser 45 lauréats en 2025.

## RÉSEAUX SOCIAUX : DES AUDIENCES EN PROGRESSION

La dynamique confirme une intensification de la circulation des contenus au sein des sphères professionnelles et institutionnelles.

Ces évolutions sont corrélées à des publications réalisées en collaboration avec des partenaires à forte visibilité, contribuant à accroître la portée organique des contenus.



## UN RÔLE DE RESSOURCE POUR LE SECTEUR

Les comptes-rendus des webinaires d'accompagnement sont désormais accessibles en ligne sur le site de la Fondation.

Ces webinaires, animés par le réseau de partenaires experts de *La France s'engage*, portent sur des thématiques opérationnelles liées aux enjeux de structuration et de développement des organisations, dans un contexte de fragilisation des modèles économiques et de volatilité accrue des financements.

En mettant ses ressources à disposition de l'ensemble du secteur en accès libre, la Fondation permet la diffusion d'outils pratiques et contribue au renforcement des capacités de tout l'écosystème de l'économie sociale et solidaire, au-delà du seul périmètre de ses lauréats.

# 22 900 abonnés

comptabilisés sur LinkedIn  
fin 2025, soit une  
progression de 23%  
par rapport à 2024.



Les indicateurs  
d'interaction  
et de visibilité

évoluent également avec :

**+54 %** d'engagement,  
**+38 %** d'apparitions dans  
les recherches,  
**+28 %** de vues de page  
**+27 %** de visiteurs  
uniques.

## 4 000 abonnés sont recensés sur Instagram en 2025.

# +43 %

Le volume de vues  
cumulées atteint  
560 000.



**64 %**  
de ces vues  
proviennent  
de comptes  
non abonnés,  
traduisant

un élargissement de  
l'audience au-delà  
du premier cercle.

Le nombre de comptes touchés  
progressive de **73 %**.

# Orchestrer les coopérations

---

En 2025, la Fondation a intensifié les échanges et les temps d'animation avec sa communauté, centrés sur le renforcement de l'influence des lauréats et le développement des coopérations à de multiples niveaux, conformément aux objectifs du cadre d'impact de l'accompagnement.

# Avec les entreprises

## COOPÉRER AUTREMENT

### Quand l'innovation sociale transforme les métiers et les organisations

À l'occasion du jury organisé dans les locaux du groupe mutualiste à Paris, *La France s'engage* et le Groupe VYV (partenaires depuis 2022) ont organisé une matinée d'échanges consacrée à l'alimentation durable, visant à illustrer concrètement comment les coopérations entre entreprises et lauréats transforment les métiers des organisations partenaires et les conditions mêmes de leur exercice.



Ces coopérations ne relèvent pas d'une logique unilatérale de financement, mais d'une construction réciproque où les savoir-faire de terrain irriguent les pratiques internes des entreprises, tandis que ces dernières contribuent à l'essaimage et à la structuration des initiatives.

Trois lauréats de *La France s'engage*, VRAC, Les Petites Cantines et Programme Malin ont illustré cette dynamique : accès à une alimentation saine dans les quartiers populaires, création de lieux de convivialité autour de la restauration et prévention précoce des inégalités de santé par la nutrition infantile.

Cette matinée a confirmé que l'innovation sociale, pleinement intégrée aux métiers des entreprises partenaires, devient un levier partagé de transformation des organisations, au service d'un impact durable.



## ASSEMBLÉE DES LAURÉATS

### Un espace de travail collectif face à la crise du financement de l'intérêt général

La 2<sup>e</sup> Assemblée des lauréats s'est tenue le 12 novembre au Carreau du Temple, réunissant près de 250 acteurs, dont environ 70 % des organisations lauréates et une présence significative des promotions 2014-2017, signe de l'engagement fidèle des lauréats les plus anciens dans la communauté.

Placée sous le fil rouge de la crise du financement de l'intérêt général, la demi-journée a été structurée autour de débats opérationnels associant banques, fondations et collectivités. Les échanges ont permis de confronter directement les contraintes des acteurs et de faire émerger des pistes concrètes : sécurisation de la trésorerie associative, outils de financement de la consolidation, simplification des relations avec les collectivités et renforcement des logiques de coopération entre financeurs.

L'Assemblée a ainsi fonctionné comme un espace de mise en relation et de travail entre mondes économique et associatif, où les logiques d'action sont discutées à partir des réalités de terrain. Cette configuration permet de faire émerger des coopérations plus structurées entre acteurs du financement et porteurs de projets et d'objectiver les conditions de pérennisation des modèles de l'innovation sociale.

# 250

**acteurs réunis  
au Carreau  
du Temple**

À travers ce temps fort annuel, *La France s'engage* confirme son rôle de tiers de confiance entre acteurs aux logiques différentes.



## **SPEEDMEETINGS: DES CONNEXIONS CIBLÉES, À GRANDE ÉCHELLE**

En 2025, deux sessions de *speedmeetings* ont réuni 89 financeurs et 173 porteurs de projets (128 lauréats et 45 finalistes), à l'occasion du *bootcamp* et en marge de l'Assemblée des lauréats de *La France s'engage*.

Au total, plus de 600 rendez-vous ont été organisés, selon une structuration thématique visant à maximiser l'adéquation entre les besoins des porteurs et les priorités des financeurs.

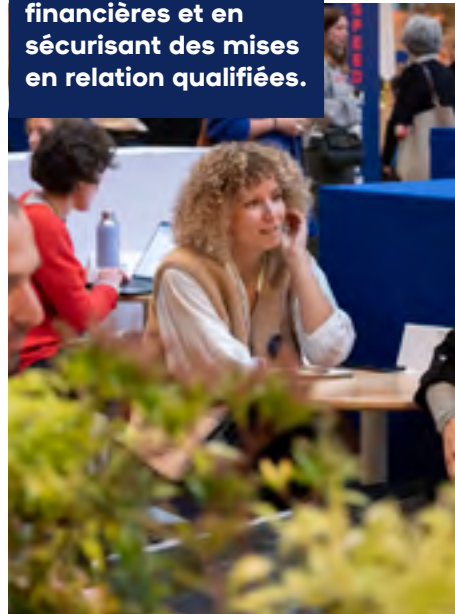
Ce dispositif s'impose comme un levier particulièrement efficace et plébiscité, en facilitant des mises en relation qualifiées et directement activables entre porteurs de projets et financeurs. À l'issue de leur accompagnement, plus de 80 % des lauréats estiment que la mise en réseau avec des partenaires financeurs a été déterminante pour le développement de leur activité.\*

\*Source : Récits d'impact 2025



**+ 600**  
rendez-vous  
organisés

**Ces rencontres constituent ainsi un levier direct d'accélération du changement d'échelle, en réduisant le temps d'accès aux ressources financières et en sécurisant des mises en relation qualifiées.**



# Avec l'État

## APPROFONDISSEMENT DU PROGRAMME « LA FONCTION PUBLIQUE S'ENGAGE »

En septembre 2025, *La France s'engage*, le ministère de l'Action publique et *Impact Tank* ont renouvelé pour trois ans la convention du programme « La fonction publique s'engage », inscrivant dans la durée le rapprochement entre haute administration et innovation sociale. Une première phase, conduite en 2024, a confirmé la pertinence d'un dispositif fondé sur un dialogue structuré entre deux univers engagés pour l'intérêt général, mais encore insuffisamment en interaction.

L'ambition de « La fonction publique s'engage » est de mieux articuler action publique et initiatives associatives, en permettant aux décideurs publics d'affiner leur compréhension des réalités de terrain, et aux dirigeants de l'économie sociale et solidaire de mieux saisir les logiques, contraintes et temporalités propres à la décision publique, afin de faciliter le déploiement à plus grande échelle des solutions qu'ils portent.

Une nouvelle étape du programme a été engagée avec la conception de modules de formation croisés, destinés aux cadres de la fonction publique et aux dirigeants de structures d'innovation sociale, appelés à être déployés à compter de 2026 au sein des parcours de formation initiale et continue de l'Institut national du service public (INSP) et de l'accompagnement proposé par *La France s'engage*.



## NOS LAURÉATS À L'INSP

Dans le cadre du programme « La fonction publique s'engage », sept dirigeants de structures lauréates de *La France s'engage* ont intégré la promotion 2025 du Cycle des hautes études de service public (CHESP), formation de haut niveau pilotée par la Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État avec l'appui de l'Institut national du service public.

---

Diane Dupré La Tour,

Les Petites Cantines, lauréate 2020

---

Abdelaali El Badaoui, Banlieues Santé,  
lauréat 2022

---

Alexandra Harnais, Fédération  
Amazones, lauréate 2022

---

Yann Lotodé,  
La Cravate Solidaire, lauréat 2014

---

Frédéric Mathis, Écoles de la transition  
écologique, lauréat 2019

---

Diariata N'Diaye, Resonantes,  
lauréate 2019

---

Nathalie Roudaut, Nightline, lauréate 2021

Leur participation illustre l'ouverture du cycle aux acteurs de l'économie sociale et solidaire et permet de renforcer la compréhension mutuelle entre innovation sociale et haute fonction publique.



3 questions à un lauréat auditeur du CHESP



## Nathalie Roudaut,

Déléguée générale de Nightline (lauréat 2021)

### Que se passe-t-il, concrètement, quand des profils publics et de l'ESS travaillent ensemble ?

Les acteurs publics agissent avec des cadres, des contraintes réglementaires, une logique d'équité et de responsabilité, dans une visée de service public. Les acteurs de l'ESS apportent une culture de terrain, d'expérimentation, de l'agilité, très en proximité et centrée sur les besoins des personnes soutenues ou accompagnées. Travailler ensemble engage chacun à expliciter ses contraintes et ses intuitions, et réviser ses façons d'agir et de penser.

### Qu'as-tu découvert, ou compris autrement, à travers le CHESP ?

Le CHESP fait prendre conscience des contraintes opérationnelles de chacun. Le terrain peut parfois ressentir une forme d'inertie de l'administration, qui s'explique par des garanties qu'elle se doit d'apporter (juridiques, démocratiques). Expliciter des blocages réglementaires ou fonctionnels rencontrés par le terrain, de façon très concrète, peut également contribuer à faire évoluer l'administration plus rapidement. Coopérer suppose d'aligner temporalités, financements et objectifs, et une méthode partagée est indispensable. Pour ma part, j'ai surtout découvert des personnes extrêmement compétentes, à l'écoute, engagées pour le service public.

### Selon toi, qu'est-ce que ce type de programme peut vraiment changer, à terme, dans la façon de faire de l'action publique ?

L'innovation sociale nécessite un travail long, souvent fragile, avec des modèles économiques complexes. La soutenir, mais aussi s'en inspirer, s'appuyer sur les expertises et expériences concrètes et de terrain, et donc l'associer dans la manière de concevoir l'action publique est indispensable. Le CHESP peut aider à ce rapprochement entre institutions et terrain, pour rendre l'action publique plus réactive, mieux ciblée et plus efficace face aux besoins sociaux.

# Avec les territoires

## LE SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Du 18 au 20 novembre 2025, *La France s'engage* a assuré, pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, sa présence au Salon des Maires et des Collectivités Locales (SMCL), animant un stand devenu un temps fort récurrent de visibilité auprès des décideurs territoriaux.

Le pavillon de la Fondation a accueilli neuf structures lauréates qui ont présenté leurs dispositifs d'innovation sociale aux élus, agents territoriaux et responsables de collectivités, permettant de confronter besoins territoriaux et solutions éprouvées :

InSite, Bip Pop, Ville à Joie, Les Jardins de Solène, Silver Geek, Projet GRAP (représenté par FERMENTE!), Règles élémentaires, Solinum, Maison des enfants extraordinaires - MEEX.

## UNE JOURNÉE INÉDITE DÉDIÉE À L'INNOVATION SOCIALE

En parallèle, et pour la première fois dans l'histoire du SMCL, une journée dédiée à l'innovation sociale a été organisée à l'initiative de la Fondation le 19 novembre dans l'Arène de l'Innovation.



**Cette journée, conçue en partenariat avec le Salon, visait à offrir un espace d'échanges entre élus, acteurs de terrain, porteurs de solutions et représentants institutionnels, avec l'objectif explicite de rapprocher innovation sociale et action publique locale dans la perspective des échéances municipales de 2026.**



## PROGRAMME

### L'innovation sociale au service des collectivités locales

- **François Hollande**, fondateur, *La France s'engage*
- **Damien Baldin**, directeur général, *La France s'engage*
- **Enora Hamon**, directrice générale adjointe, *La France s'engage*

### Quand un maire rural s'engage dans l'innovation sociale

- **Thibault Renaudin**, maire de Termes-d'Armagnac (Gers) et vice-président de la communauté de communes Armagnac Adour, fondateur d'*InSite*
- **Lionel Escoffier**, maire d'Aureille (Bouches-du-Rhône)
- **Paul-Emmanuel Froment**, ancien volontaire d'*InSite*

### PETITE ENFANCE

### Comment innover et structurer un écosystème durable sur son territoire ?

- **Benjamin Cavalli**, directeur, *Programme Malin*
- **Julie Proffit**, marketing manager, *Laboratoire Gallia Blédilait* (Danone Nutrition Spécialisée)
- **Élisabeth Brun**, maire de Saint-M'Hervé (Ille-et-Vilaine), conseillère déléguée à l'enfance et à la petite enfance à Vitré Communauté



Cette articulation entre le pavillon et une journée complète dédiée à l'innovation sociale marque une étape dans l'intégration de ces sujets au cœur des débats territoriaux, ainsi qu'une expansion des points d'entrée de *La France s'engage* dans les agendas des élus locaux.

### RURALITÉS, COMMERCES ET IMMOBILIER

### L'inspiration de Villages Vivants

- **Sylvain Dumas**, co-directeur, *Villages Vivants*
- **Julien Guillaume**, maire de Montaigut-le-Blanc (Puy-de-Dôme)
- **Marie Pochon**, députée de la Drôme
- **Luc Thabourey**, directeur de la communication, *France Active*

### Valoriser le patrimoine et inclusion sociale

- **Pâquerette Demotes-Mainard**, directrice générale, *Acta Vista*
- **Damien Baldin**, directeur général, *La France s'engage*

### ENVIRONNEMENT

### Produire l'énergie de son territoire par la coopération des habitants et des entreprises locales

- **Alexandra Lafont-Kaufmann**, responsable des réseaux régionaux, *Énergie Partagée*
- **Eugénie Ponthier**, adjointe au maire d'Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis)
- **Gilles Wintrebert**, président, *ÉnerCit'IF*

### MUNICIPALES 2026

### Intégrer l'innovation sociale dans les programmes

- **Mohamed Gnabaly**, maire de L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), vice-président de l'Association des Maires de France (AMF) en charge de l'économie sociale et solidaire
- **Sébastien Sellier**, directeur du développement, *Signes de Sens*

## AVEC LES OUTRE-MER

### Rencontre stratégique entre *La France s'engage* et la délégation d'ESS France Outre-mer

Renforcer l'innovation sociale dans les Outre-mer et soutenir les acteurs ultramarins constitue une priorité affirmée pour *La France s'engage*. En mars 2025, en marge de la session de jury organisée en Martinique, la Fondation a fait étape en Guadeloupe afin de réunir les acteurs locaux autour des enjeux de financement et d'accompagnement des projets d'innovation sociale.

Cette conférence a rassemblé plus de quarante participants issus des sphères économique, associative et médiatique, contribuant à la visibilité des dispositifs existants et à l'identification de besoins spécifiques aux territoires.

# 38

représentants  
des CRESS  
ultramarines,  
des collectivités,  
du secteur associatif  
et de partenaires  
internationaux



Dans la continuité de cette dynamique, une session de travail a été organisée en octobre 2025 en marge du *Global Social Economy Forum* de Bordeaux, avec ESS France Outre-mer.

Des représentants de toutes les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) ultramarines, des collectivités, du secteur associatif et de partenaires internationaux ont participé à cette rencontre. Les échanges ont visé à établir un plan d'actions commun pour consolider les écosystèmes locaux et les porteurs de projets, à partir d'une vision partagée de l'innovation sociale comme facteur de cohésion territoriale et de stabilité démocratique.





3 questions à

## Djémilah Hassani,

Co-déléguée à l'Europe et à l'international, ESS France Outre-mer



### **En quoi les Outre-mer représentent-elles une source d'inspiration pour l'économie sociale et solidaire ?**

Les Outre-mer constituent un véritable laboratoire pour l'économie sociale et solidaire.

Face à des défis sociaux, climatiques et économiques majeurs, les acteurs locaux ont développé des modèles fondés sur la coopération, la solidarité et l'ancrage territorial. L'innovation sociale y naît souvent de la contrainte et produit des réponses particulièrement agiles et durables.

Nous le constatons avec les initiatives ultramarines accompagnées par *La France s'engage* : elles portent une vision du collectif où l'utilité sociale, la résilience et le lien citoyen occupent une place centrale. Ces projets montrent qu'il est possible de conjuguer efficacité, justice sociale et préservation des territoires. Les Outre-mer n'inspirent pas seulement l'ESS : elles peuvent contribuer à en redéfinir les horizons.

### **Quelles passerelles sont à développer entre *La France s'engage* et ESS France Outre-mer ?**

Il faut renforcer les coopérations entre *La France s'engage*, sa communauté et les réseaux de l'ESS ultramarine afin de mieux repérer, accompagner et valoriser les innovations sociales locales.

Cela suppose de s'appuyer davantage sur les acteurs de terrain (CRESS, associations, collectivités) qui connaissent les dynamiques propres à chaque territoire. L'objectif est aussi de favoriser les échanges entre les écosystèmes ultramarins et hexagonaux pour faire circuler les expériences, les méthodes et les solutions. Coopérer avec les Outre-mer, ce n'est pas seulement élargir un réseau, c'est aussi enrichir notre vision de l'innovation sociale et du pouvoir d'agir collectif.

### **Comment garantir une équité réelle d'accès aux dispositifs d'accompagnement et de financement ?**

Cela implique de reconnaître les réalités spécifiques des territoires ultramarins : éloignement, surcoûts, contraintes logistiques ou accès plus complexe à l'ingénierie de projet. L'égalité ne peut pas reposer sur des dispositifs uniformes ; elle suppose des modalités adaptées aux contextes locaux. Cela passe par des démarches simplifiées, un accompagnement de proximité et des partenariats territoriaux capables de repérer et soutenir les initiatives à fort impact. L'enjeu est de permettre à chaque porteur de projet, où qu'il soit, d'accéder aux mêmes capacités de développement et de visibilité.

## AVEC LA VILLE DE MARSEILLE

Un partenariat opérationnel au service du déploiement local des projets

Dans le prolongement de la convention de partenariat signée en septembre 2024 avec la Ville de Marseille, la Fondation a conduit plusieurs déplacements sur le territoire afin d'accompagner ses lauréats implantés localement.

**29**  
lauréats de la Fondation sont aujourd'hui implantés à Marseille



Une attention particulière a été portée aux initiatives engagées sur les enjeux de santé et de vivre ensemble, en lien avec *La Collective*, dispositif porté par la Ville.

Ce partenariat vise à faciliter l'implantation et le déploiement de projets à fort impact social et environnemental dans les quartiers, en s'appuyant sur un accompagnement coordonné des services municipaux et des acteurs de l'accompagnement, afin de lever les freins à l'essaimage, de structurer les mises en réseau et d'ajuster les politiques publiques locales.



# Avec l'écosystème



## RÉSONANCE

*La France s'engage* a cofondé Résonance, réseau national dédié au changement d'échelle des projets à fort impact social et environnemental, aux côtés de six structures d'accompagnement de l'innovation sociale : *Accélérateur 21* (Croix-Rouge française), *Antropia ESSEC*, *l'Avise*, *Le Kiif*, *La Ruche* et le *Réseau des Entrepreneurs Citoyens* (REC).

L'initiative organise une coopération entre acteurs proposant des dispositifs d'accompagnement dans le champ de l'économie sociale et solidaire, afin de renforcer la lisibilité des parcours d'accompagnement et de soutenir les conditions de passage à l'échelle des projets, notamment sur les enjeux de précarité, d'isolement, de transition écologique et de fractures territoriales.

Résonance vise une mise en cohérence progressive des pratiques à travers la **mutualisation de ressources méthodologiques**, le **partage de retours d'expérience**, l'**élaboration de référentiels communs** et la **circulation des expertises** entre structures membres.



## INTERNATIONAL PANEL ON SOCIAL PROGRESS

*La France s'engage* est membre de l'*International Panel on Social Progress* (IPSP) depuis 2024. Dans ce cadre, Enora Hamon, directrice générale adjointe de la Fondation, a rejoint l'*Advisory Board* de cette instance internationale.

L'IPSP rassemble environ 350 chercheurs en sciences sociales et **produit des travaux sur les grandes transformations contemporaines** : inégalités, démocratie, protection sociale, travail, transitions écologiques et capacités d'action publique.

L'objectif est de **structurer des analyses interdisciplinaires et de les rendre utilisables dans le débat public et pour l'action**, en articulation avec les expériences de terrain et les politiques publiques.



### COALITION PHILANTHROPIQUE

*La France s'engage* a été à l'initiative d'une coalition informelle réunissant une trentaine de fondations philanthropiques et financeurs de l'intérêt général. Le cadre de travail vise la **préservation des actifs d'intérêt général des associations**, dans un contexte de transformation structurelle de l'écosystème, marqué par des tensions sur les modèles associatifs et une volatilité accrue des financements.

La coalition organise un travail de **mutualisation d'outils** autour de la santé mentale et de la **coordination des accompagnements**, afin de limiter la fragmentation des parcours des porteurs de projets et de structurer une lecture commune des besoins.

Plusieurs dispositifs ont été mobilisés ou sont en cours de structuration.

« Face à l'érosion des financements, la responsabilité du secteur philanthropique n'est pas de se substituer à la puissance publique, mais de préserver ce qui ne figure dans aucun bilan : les actifs d'intérêt général des associations. Cela exige une coopération inédite entre fondations, financeurs et acteurs publics, au service de la continuité sociale et démocratique du pays. »

Damien Baldin,  
directeur général  
de *La France s'engage*

# La Maison La France s'engage, le quartier général de l'innovation sociale



**3 365**  
visiteurs accueillis  
issus de 43 structures  
partenaires et  
lauréates

**2 275 heures**  
d'occupation



L'un des engagements de *La France s'engage* vis-à-vis de sa communauté des lauréats est de mettre à disposition ses locaux afin que ceux-ci puissent organiser facilement des réunions, des formations et des événements

dans un lieu qui leur ressemble en plein cœur de Paris, et ceci gracieusement.

En 2025, la Maison a accueilli 3 365 visiteurs issus de 43 structures partenaires et lauréates, pour près de 2 300 heures d'occupation.

Plusieurs lauréats y déploient des activités régulières ou structurantes. *DUO for a JOB* y a installé son siège francilien et *La Cravate Solidaire* y organise ses ateliers hebdomadaires. Depuis avril 2025, *L'Onde Porteuse* y a également installé son studio francilien et diffuse ses programmes en Île-de-France en DAB+.

À travers ses espaces de coworking, ses événements et ses usages mutualisés, la Maison incarne concrètement l'esprit de communauté et d'engagement porté par la Fondation.

Mise à disposition  
de la Maison  
*La France s'engage*

|                              | 2024      | 2025      | Variation |
|------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'heures d'occupation | 1946      | 2275      | + 16,9 %  |
| Valorisation financière      | 147 850 € | 152 985 € | + 3,5 %   |



# Gouvernance et rapport financier

---

En décembre 2025, le Conseil d'administration a nommé Audrey Azoulay à la présidence de *La France s'engage*.

Elle succède à Martin Hirsch qui assurait la présidence de la Fondation depuis décembre 2024.

# Gouvernance

**La France s'engage est une fondation reconnue d'utilité publique par décret du 29 mars 2017. Elle compte au sein de son Conseil d'administration quatre fondateurs privés et trois partenaires institutionnels.**

## COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

**Audrey Azoulay**, présidente (depuis le 10 décembre 2025)

**Nadia Bellaoui**, trésorière, présidente de l'Agence du Service Civique

**Diariata N'Diaye**, secrétaire, fondatrice et directrice de Resonantes

**François Hollande**, ancien Président de la République

**Martin Hirsch**, président de l'Institut de l'Engagement (président de la Fondation jusqu'au 10 décembre 2025)

**Frédérique Clavel**, fondatrice et directrice de Fincoach (jusqu'au 10 décembre 2025)

## COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS

**Jean-Laurent Bonnafé**, administrateur général de BNP Paribas

**Maxime Gervoson**, directeur général d'Andros France

**François Pinault**, président d'honneur du Groupe Artemis

**Patrick Pouyanné**, PDG de TotalEnergies

## COLLÈGE DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

**Olivier Sichel**, directeur général du groupe Caisse des Dépôts

**Rémy Rioux**, directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD)

**Philippe Wahl** puis **Marie-Ange Debon**, PDG du Groupe La Poste

## COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

**Bertrand Brassens**, inspecteur général des Finances honoraire

# Conseil d'orientation

## PRÉSIDENTE

**François Soulage**, fondateur et président de l'Institut de développement de l'économie sociale, co-président du conseil d'orientation

**Sophia Aram**, journaliste et comédienne, co-présidente du conseil d'orientation

## LES MEMBRES

**Jean Bassères**, inspecteur général des Finances, ex-directeur général de Pôle Emploi

**Marc Fleurbaey**, chercheur en économie du bien-être (Paris School of Economics/Princeton/ CNRS), ancien membre de la Commission Stiglitz et du GIEC

**Clotilde Gilbert**, co-fondatrice et directrice de Wake up Café

**Mohamed Gnabaly**, maire de L'Île-Saint-Denis (93), vice-président de l'Association des Maires de France en charge de l'économie sociale et solidaire

**Antoine Leiris**, auteur et journaliste, chroniqueur de *La France s'engage* sur RTL

**Josepha Poret**, directrice de Ronalpia, incubateur en région Auvergne Rhône-Alpes et membre fondateur du Kiif

**Thibault Renaudin**, maire de Termes-d'Armagnac (Gers), fondateur et délégué général d'InSite

**Maud Sarda**, co-fondatrice et directrice de Label Emmaüs

**Marie Trelle-Kane**, fondatrice et ancienne présidente d'Unis-Cité

# L'équipe

## LES SALARIÉS

**Damien Baldin**, directeur général

**Enora Hamon**, directrice générale adjointe

**Valérie Amant**, responsable de la communication et de la valorisation

**Tristan Charlier**, responsable de l'impact et du concours

**Florent Corcelle**, responsable administratif et financier

**Monnia El Kihel**, responsable affaires publiques et relations publiques

**Liza Patris**, responsable de l'accompagnement

## LES DÉTACHEMENTS EN MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

**Carole Cuche**, chargée de mission mécénat d'entreprise (en détachement du Groupe La Poste jusqu'en mars 2025)

**Christine Roux**, responsable engagement des entreprises (en détachement de TotalEnergies)

## LES STAGIAIRES

**Lysandre Besson-Patris**, université de Lille

**Ismael Diaz-Perrin**, Sciences Po Lyon

**Delia Gubaidullin**, élève de 2<sup>de</sup>, Lycée Saint-Adjutor (Eure)

**Simon Sirgean**, élève de 2<sup>de</sup>, Ensemble scolaire Claude Daunot Saint Léonix (Meurthe-et-Moselle)

**Capucine Tefra**, Sciences Po Paris

## LES BÉNÉVOLES

**Jacques Halpérin**, conseiller de la direction générale

**Dominique Bergès**, chargée de mission accompagnement financier et administratif des lauréats (jusqu'en mai 2025)

## LES APPRENTIES EN ALTERNANCE

**Kenza Bahraoui**, apprentie chargée de communication (depuis septembre 2025) • IGS - ISCPA (Paris)

**Camille Baudet**, apprentie chargée de l'impact et du reporting (jusqu'en novembre 2025) • École internationale du management responsable (Grenoble)

**Maïa Bôle**, apprentie community manager (jusqu'en août 2025) • Centre d'études européen Rhône-Alpes (Lyon)

**Ninon Bour**, apprentie chargée de mission accompagnement et animation de la communauté (depuis septembre 2025) • Institut d'études politiques de Grenoble

**Lisa Decatoire**, apprentie chargée de mission accompagnement et animation de la communauté (jusqu'en septembre 2025) • Neoma Business School (Paris)

**Oumou Diakhité**, apprentie comptable, administratif et office manager (jusqu'en août 2025) • INSEEC - Institut des hautes études économiques et commerciales (Paris)

**Fanta Fofana Keita**, apprentie comptable, administratif et office manager (depuis septembre 2025) • CFA EVE - AGESUP (Évry)

**Lakely Grace Dewabha-Loundou**, apprentie chargée de mission concours (jusqu'en novembre 2025) • École internationale du management responsable (Grenoble)

**Illona Paquay**, apprentie chargée de l'impact et du reporting (depuis octobre 2025) • IRIS - Institut de Relations Internationales et Stratégiques (Paris)



# Budget et rapport financier

**5,1 millions €**

**Budget total de la Fondation en 2025**

**89,4%**  
consacrés au  
financement des  
missions sociales  
de la Fondation

34,9 %  
consacrés à  
la détection,  
l'accompagnement  
et le rayonnement  
des lauréats (hors  
contributions  
volontaires  
en nature des  
mécènes)



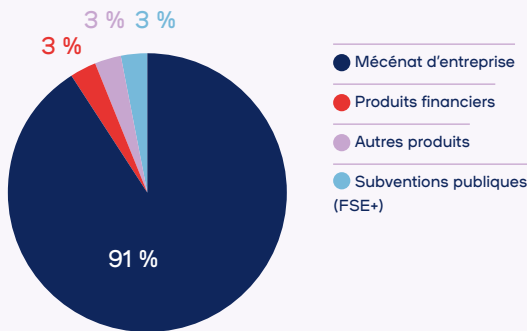
54,5 %  
consacrés au soutien  
financier direct\*

Répartition des promotions

752 000 € pour 2022  
712 000 € pour 2023  
947 000 € pour 2024  
+ 251 000 € d'apport  
au fonds de dotation

## PRODUITS D'EXPLOITATION

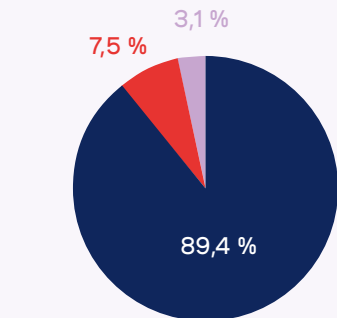
**5 121 390 €**



En 2025, les montants comme la répartition restent stables par rapport à 2024.

## CHARGES D'EXPLOITATION

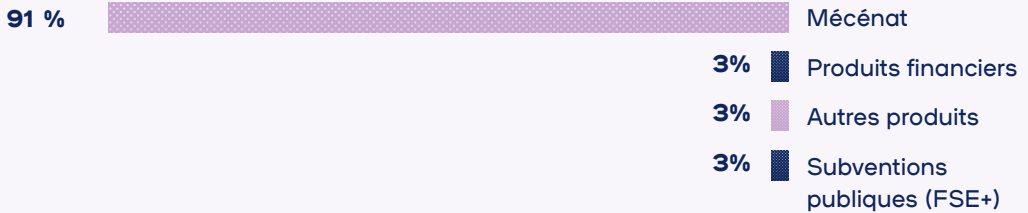
**4 881 275 €**



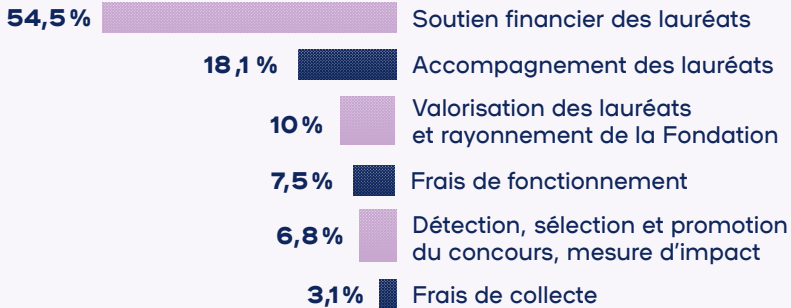
- Missions sociales
- Frais de fonctionnement
- Frais de collecte

\* y compris l'apport au fonds de dotation

## RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION



## RÉPARTITION DES CHARGES PAR PÔLE DE LA FONDATION



### Valorisation et détection stables par rapport à 2024

Le soutien financier connaît un léger reflux, sous l'effet de la mise en place du fonds de dotation, qui prend désormais en charge une partie des dotations à destination des ESUS (400 000 € en 2025).

L'accompagnement au changement d'échelle et à l'essaiage s'intensifie nettement, porté par un dispositif considérablement enrichi en 2025 (renforcement des expertises mobilisées, appel d'offres des accompagnateurs, structuration de nouveaux piliers et volontarisme accru générant un effet de levier tangible) et par l'apport au fonds de dotation.

# RAPPORT FINANCIER

Présenté selon le cadre budgétaire de la Fondation

(pourcentages arrondis)

| PRODUITS / RESSOURCES  | 2024               | 2025               | POIDS 2025   | VARIATION 25 VS 24 |
|------------------------|--------------------|--------------------|--------------|--------------------|
| ① Mécénat d'entreprise | 5 175 000 €        | 4 640 000 €        | 90,6 %       | -10 %              |
| ② Subventions          | 210 019 €          | 172 745 €          | 3,4 %        | -18 %              |
| ③ Libéralités          | 25 125 €           | 48 060 €           | 0,9 %        | 91 %               |
| ④ Loyers refacturés    | 21 708 €           | 112 332 €          | 2,2 %        | 417 %              |
| ⑤ Produits financiers  | 143 093 €          | 122 860 €          | 2,4 %        | -14 %              |
| ⑥ Autres produits      | 21 511 €           | 25 393 €           | 0,5 %        | 18 %               |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>  | <b>5 596 457 €</b> | <b>5 121 390 €</b> | <b>100 %</b> | <b>-8 %</b>        |

| CHARGES / EMPLOIS                                                | 2024               | 2025               | POIDS 2025   | VARIATION 25 VS 24 |
|------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------|--------------------|
| ① Détection, sélection et promotion du concours, mesure d'impact | 446 234 €          | 333 094 €          | 7 %          | -25 %              |
| ② Accompagnement des lauréats                                    | 717 482 €          | 880 488 €          | 18 %         | 23 %               |
| ③ Soutien financier des lauréats                                 | 3 256 000 €        | 2 662 000 €        | 55 %         | -18 %              |
| ④ Valorisation des lauréats et rayonnement de la Fondation       | 534 605 €          | 489 101 €          | 10 %         | -9 %               |
| <b>MISSIONS SOCIALES</b>                                         | <b>4 954 322 €</b> | <b>4 364 683 €</b> | <b>89 %</b>  | <b>-12 %</b>       |
| ⑤ Frais de collecte                                              | 84 901 €           | 150 506 €          | 3 %          | 77 %               |
| ⑥ Frais de fonctionnement                                        | 343 769 €          | 366 087 €          | 7 %          | 6 %                |
| <b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET DE COLLECTE</b>                    | <b>428 670 €</b>   | <b>516 592 €</b>   | <b>11 %</b>  | <b>21 %</b>        |
| <b>TOTAL CHARGES</b>                                             | <b>5 382 992 €</b> | <b>4 881 275 €</b> | <b>100 %</b> | <b>-9 %</b>        |

|                                            |                  |                  |  |             |
|--------------------------------------------|------------------|------------------|--|-------------|
| <b>RÉSULTAT</b>                            | <b>213 465 €</b> | <b>240 115 €</b> |  | <b>12 %</b> |
| AFFECTATION À LA DOTATION NON CONSOMPTIBLE | 35 139 €         | 16 129 €         |  |             |
| AFFECTATION AUX RÉSERVES                   | 178 326 €        | 223 986 €        |  |             |

---

## PRODUITS / RESSOURCES

❶ Mécénat d'entreprise - le mécénat reste la source principale des ressources de la Fondation avec 91 % des produits mais la Fondation a dû fonctionner avec un niveau moindre en 2025 en raison d'un décalage de financements de bailleurs ayant reporté le début de leur contribution à 2026.

❷ Subventions - le niveau des subventions est stable. Les fonds sont issus du programme FSE+.

❸ Libéralités - la collecte de dons manuels reste relativement faible par rapport à l'ensemble des produits mais *La France s'engage* peut compter sur quelques donateurs individuels fidèles.

❹ Loyers refacturés - fin 2024, la Fondation a repris le bail des locaux voisins de son siège social situé au 38 rue de la Folie-Regnault. Ces nouveaux locaux sont sous-loués à un lauréat : DUO for a JOB.

❺ Produits financiers - les produits financiers issus des valeurs mobilières de placements sont en légère baisse en 2025, les taux de rendement ayant significativement baissé par rapport à 2024.

❻ Autres produits - les autres produits sont issus pour moitié du soutien de l'État pour les apprentis.

---

## CHARGES / EMPLOIS

❶ Pôle détection, sélection et impact - le montant des charges avait été exceptionnellement élevé en 2024 en raison de la production du rapport d'impact des 10 ans de *La France s'engage (Récits d'impact 2014-2024)* et du Livre blanc de l'innovation sociale. En 2025, le montant des charges revient à un niveau équivalent aux années antérieures.

❷ Pôle accompagnement - en 2025, *La France s'engage* continue d'augmenter les fonds affectés à l'accompagnement des lauréats.

❸ Soutien financier des lauréats - le soutien financier en 2024 avait été exceptionnellement élevé en raison de l'apport significatif de la Fondation au fonds de dotation nouvellement créé (500K €).

L'engagement de la Fondation auprès des lauréats reste équivalent mais le versement aux lauréats est désormais comptabilisé sur 4 ans au lieu de 3 ans, la dernière tranche étant versée au début de l'année 4 suite à la réception des reportings.

En 2025, 2 411 000 € ont été versés aux trois promotions de lauréats en cours d'accompagnement, auxquels s'ajoutent 251 000 € versés au fonds de dotation.

❹ Pôle valorisation des lauréats et rayonnement de la Fondation - le budget de ce pôle est en légère contraction en 2025, 2024 ayant été une année particulière avec plusieurs temps forts liés aux 10 ans de la Fondation et à la première Assemblée des lauréats.

L'ensemble des missions sociales de la Fondation représente plus de 89 % des charges, ce qui correspond tout à fait aux normes d'une fondation redistributrice tête de réseau.

❺ Pôle collecte - en 2025 la Fondation a recruté un ETP dédié à ce pôle.

❻ Frais de fonctionnement - les frais de fonctionnement sont stables malgré l'absorption d'une charge supplémentaire sur les loyers.

---

## RÉSULTAT ANNUEL

Résultat annuel - le résultat annuel 2025 est bénéficiaire de 240K€. Ce résultat est supérieur à ce qui était anticipé. En effet, dans un contexte de baisse des produits de mécénat, la Fondation a réduit ses charges pour atteindre initialement un résultat positif autour de 65K€ mais a été notifié tardivement - en avril 2026 - d'une subvention FSE+ rétroactive au 1<sup>er</sup> juillet 2025 qui a significativement amélioré le résultat.

Affectation du résultat - en 2025, la Fondation prévoit d'affecter 16K€ à la consolidation de la dotation inconsomptible, contre 35K€ en 2024, en raison de la baisse de l'inflation de 2 % en 2024 à 0,9 % en 2025.

## BILAN

| ACTIF                                | 2024               | 2025               | POIDS 2025   | VARIATION<br>25 VS 24 |
|--------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------|-----------------------|
| Immobilisations incorporelles        | 45 715 €           | 56 270 €           | 1 %          | 23 %                  |
| Immobilisations corporelles          | 66 035 €           | 60 490 €           | 1 %          | -8 %                  |
| Immobilisations financières          | 48 152 €           | 48 152 €           | 1 %          | 0 %                   |
| <b>① ACTIF IMMOBILISÉ</b>            | <b>159 902 €</b>   | <b>164 912 €</b>   | <b>2 %</b>   | <b>3 %</b>            |
| ② Créances                           | 453 712 €          | 1 361 019 €        | 18 %         | 200 %                 |
| ③ Valeurs mobilières<br>de placement | 4 751 916 €        | 5 526 983 €        | 73 %         | 16 %                  |
| Disponibilités                       | 1 001 557 €        | 479 384 €          | 6 %          | -52 %                 |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>               | <b>6 207 185 €</b> | <b>7 367 386 €</b> | <b>98 %</b>  | <b>19 %</b>           |
| <b>Total de l'actif</b>              | <b>6 367 087 €</b> | <b>7 532 297 €</b> | <b>100 %</b> | <b>18 %</b>           |

| PASSIF                                   | 2024               | 2025               | POIDS 2025   | VARIATION<br>25 VS 24 |
|------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------|-----------------------|
| ① Fonds propres sans droit<br>de reprise | 1 756 965 €        | 1 792 104 €        | 24 %         | 2 %                   |
| ② Réserves pour projet<br>de l'entité    | 3 606 985 €        | 3 800 000 €        | 50 %         | 5 %                   |
| Report à nouveau                         | 369 476 €          | 354 787 €          | 5 %          | -4 %                  |
| Résultat de l'exercice                   | 213 465 €          | 240 115 €          | 3 %          | 12 %                  |
| <b>③ FONDS PROPRES</b>                   | <b>5 946 891 €</b> | <b>6 187 005 €</b> | <b>82 %</b>  | <b>4 %</b>            |
| ④ Emprunts et dettes                     | 270 196 €          | 263 858 €          | 4 %          | -2 %                  |
| ⑤ Produits constatés d'avance            | 150 000 €          | 1 081 434 €        | 14 %         | 621 %                 |
| <b>DETTES</b>                            | <b>420 196 €</b>   | <b>1 345 292 €</b> | <b>18 %</b>  | <b>220 %</b>          |
| <b>Total du passif</b>                   | <b>6 367 087 €</b> | <b>7 532 297 €</b> | <b>100 %</b> | <b>18 %</b>           |

---

## ACTIF

- ❶ Actif immobilisé - l'actif immobilisé est stable. À noter un investissement continu sur le développement du logiciel Salesforce lissé sur 3 ans.
- ❷ Créances - le poste de créances augmente significativement en raison de l'enregistrement de la subvention FSE+ qui court de juillet 2025 à décembre 2027.
- ❸ Valeurs mobilières de placement et disponibilités - la Fondation n'ayant pas de bien immobilier, l'essentiel de ses fonds propres et réserves sont liquides. Elles sont donc investies sur des valeurs mobilières de placement non risquées en essayant d'optimiser celles-ci, tout en gardant le nécessaire de disponibilités selon les saisonnalités de paiement. L'actif circulant représente 98 % des actifs de la Fondation.

---

## PASSIF

- ❶ Fonds propres sans droit de reprises - la Fondation vient renforcer ce poste chaque année à l'aune de l'inflation annuelle.
- ❷ Autres réserves - le reste du résultat annuel de la Fondation est alloué aux autres réserves.
- ❸ Le total des fonds propres s'élève à 6 187K€, ce qui correspond à l'ensemble de ses engagements vis-à-vis des lauréats pour les années à venir (6 125K€ sur la période 2026-2029).
- ❹ Emprunts et dettes - stables.
- ❺ Produits constatés d'avance - ce poste évolue significativement à la hausse par suite de l'enregistrement de la subvention FSE+ dont la contrepartie dans l'actif se retrouve largement dans les créances (pour les années 2026 et 2027).

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE, MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES ET BÉNÉVOLAT

| FONDATION/LAURÉAT      | TYPE                     | 2024           | 2025           | TOTAL GÉNÉRAL |
|------------------------|--------------------------|----------------|----------------|---------------|
| Lauréat                | Prestations de services  | 234 915        | 218 056        | -7 %          |
| <b>Total Lauréat</b>   |                          | <b>234 915</b> | <b>218 056</b> | <b>-7 %</b>   |
|                        | Bénévolat                | 131 278        | 29 705         | -77 %         |
| Fondation              | Détachement de personnel | 168 804        | 67 992         | -60 %         |
|                        | Prestations de services  | 88 800         | 85 737         | -3 %          |
| <b>Total Fondation</b> |                          | <b>388 882</b> | <b>183 434</b> | <b>-53 %</b>  |
| <b>Total général</b>   |                          | <b>623 797</b> | <b>401 489</b> | <b>-36 %</b>  |

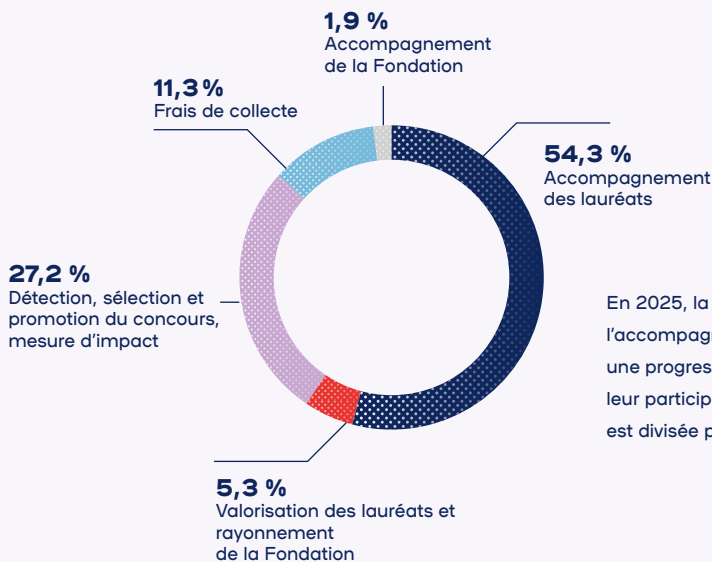
### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) AU PROFIT DES LAURÉATS

Ces CVN sont stables d'une année sur l'autre et sont essentiellement issues du travail des équipes de *Kearney* et d'*Impact Lawyers* lors des diagnostics juridiques et stratégiques des nouveaux lauréats.

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE AU PROFIT DE LA FONDATION

Ces CVN sont en baisse significative suite à la fin du détachement d'un personnel en mécénat de compétences à la fin de 2024 et à la réduction de la valorisation du bénévolat au profit de la Fondation.

### RÉPARTITION DE LA VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE, DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES ET DU BÉNÉVOLAT



En 2025, la contribution des mécènes à l'accompagnement des lauréats connaît une progression marquée, tandis que leur participation aux frais de collecte est divisée par trois.

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE SORTANTES AU BÉNÉFICE DES LAURÉATS

| TYPE                                                      | 2024           | 2025           | TOTAL GÉNÉRAL |
|-----------------------------------------------------------|----------------|----------------|---------------|
| Prestations de services au bénéfice des lauréats          | 234 915        | 218 056        | -7 %          |
| Mise à disposition de la Maison <i>La France s'engage</i> | 147 850        | 152 985        | +3,5 %        |
| <b>Total</b>                                              | <b>382 765</b> | <b>371 041</b> | <b>-3 %</b>   |

Outre les dépenses numéraires engagées au titre de la mission d'accompagnement au changement d'échelle, pour un montant de 880 488 € en 2025, la Fondation mobilise également des contributions volontaires en nature conséquentes au bénéfice de ses lauréats.

Celles-ci prennent principalement la forme de prestations de services et de mises à disposition gratuites de ses locaux. Notamment, le montant de la mise à disposition de la Maison *La France s'engage* est supérieur au loyer payé par La Fondation.

Ces concours en nature participent pleinement au soutien opérationnel apporté par la Fondation aux structures accompagnées et complètent les financements directs inscrits en charges de l'exercice.

# Les 219 lauréats de *La France s'engage*



## CULTURE

- ZIRLIB (2022)
- Culture Relax (2022)
- Carib'Opéra (2021)
- InSite (2021)
- L'Onde Porteuse (2021)
- Arts & Développement (2020)
- La Fabrique Opéra (2019)
- L'Envol - La Classe Départ (2019)
- Orchestre Symphonique Divertimento (2019)
- 1000 Visages (2017)
- Cartooning for Peace (2017)
- La Source (2017)
- Le Plus Petit Cirque du Monde (2017)
- Maîtrise populaire de l'Opéra Comique (2017)
- Centre de Promotion du Livre de Jeunesse en Seine-Saint-Denis (2016)
- La Chance - Pour la diversité dans les Médias (2016)
- Les Concerts de Poche (2016)
- Lire pour en sortir (2016)
- Paris Mozart Orchestra (2016)
- Bibliothèques Sans Frontières (2015)
- MUMO / le Musée Mobile (2015)
- Lire et Faire Lire (2015)
- Môm'Artre (2015)
- Le Labo des Histoires (2014)

## ÉDUCATION

- Mlezi Maore (2025)
- Apprentis d'Auteuil Mayotte (2023)
- Association Coup de Pouce (2023)
- Académie Younus (2022)
- Rura (2021)
- Émanciper Mayotte (2021)
- Ensemble pour la Petite Enfance (2021)
- Le Cercle FSER (2021)
- 3PA - Réseau des Écoles de la Transition Écologique (2019)
- Le Choix de l'École (2019)
- Chemins d'enfances (2018)
- ViensVoirMonTaf (2018)

- Eloquentia (2017)
- Play International (2017)
- PSE - École d'Économie de Paris (2017)
- FNEP - Fédération Nationale des Écoles de Production (2016)
- Ecolhuma (2016)
- La Tablée des Chefs (2016)
- Article 1 (2015)
- Agir pour l'école (2015)
- ANSA - Agence Nouvelle des Solidarités Actives (2015)
- Enquête (2015)
- Entreprendre pour Apprendre (2015)
- Le Cartable Fantastique (2015)
- MATH.en.JEANS (2015)
- Énergie Jeunes (2014)
- Learning Planet Institute (2014)
- ZUPdeCO (2014)

## ÉGALITÉ FEMMES/ HOMMES

- L'BURN (2025)
- Les Orchidées rouges (2025) (fermée en 2026)
- Maison des Femmes Marseille Provence (2025)
- Une Voix pour Elles (2025)
- Yes We Camp (2025)
- Pow'Her (2024)
- Women for Women France (2024)
- Fédération Amazones (2022)
- Banlieues Santé (2022)
- Meet My Mama (2020)
- Des Étoiles et des Femmes (2019)
- Resonantes (2019)
- ADSF - Association pour le Développement de la Santé des Femmes (2017)
- Droits d'urgence (2017)
- Social Builder (2017)
- BECOMTECH (2015)

## INCLUSION

- ADEPAPE Repairs! 44 (2025)
- Fratries (2025)

- L'Équipage Solidaire (2025)
- Le Souffle du Nord (2025)
- Les bobos à la ferme - Laboratoire du répit (2025)
- Miam'Up (2025)
- Silver Geek (2025)
- Soli'Vet (2025)
- Trouve Ta Voix (2025)
- Bureaux du Cœur (2024)
- Chapitre 2 (2024)
- La Terre en Partage (2024)
- Les Marionnettes (2024)
- Permis de Construire (2024)
- Ville à Joie (2024)
- Caracol (2023)
- Droit Pluriel (2023)
- Programme Malin (2023)
- Réseau Passerelles (2023)
- 82-4000 Solidaires (2022)
- ColoSolidaire (2022)
- EEDF - Éclairuses Éclaireurs de France (2022)
- StreetCo (2022)
- Sillat (Union des Étudiants Exiliés) (2022) (fermée en 2025)
- Réseau Loisirs Pluriel (2021)
- Bip Pop (2020)
- Emmaüs Alternatives - Casiers solidaires (2020)
- Les Petites Cantines (2020)
- Ava France (2019)
- Signes de Sens (2019)
- Aurore - Un Toit Un Emploi (2018)
- Diapasom (2018)
- Compagnons Bâtisseurs - Centre Val de Loire (2017)
- Entourage (2017)
- Famileo (2017)
- Habitat et Humanisme (2017)
- La Cloche (2017)
- Les Enfants du Canal (2017)
- Médias-Cité (2017)
- My Human Kit (2017)
- Réseau des Accorderies de France (2017)
- THOT (2017)
- ANGC - Association Nationale des Groupements des Créateurs (2016)

- Association Nationale Handi Surf (2016)
- FAGE - AGORAé (2016)
- Fédération Simon de Cyrène (2016)
- L'Académie de Christophe Tiozzo (2016) (a cessé ses activités)
- Lazare (2016)
- Le BAL (2016)
- SINGA (2016)
- Ultra-Laborans (2016)
- VoisinMalin (2016)
- AFEV (2015)
- ANDES - Association Nationale du Développement des Épiceries Solidaires (2015)
- Coexister (2015)
- Collectif CoExist (2015)
- Label Vie (2015)
- IAF Réseau - Les invités au Festin (2015)
- La Fédé 100 % Handinamique (2015)
- Lulu dans ma rue (2015)
- SNL - Solidarités Nouvelles pour le Logement (2015)
- UNL - Union Nationale Lycéenne (2015)
- Jaccede.com (2014)
- La Cravate Solidaire (2014)
- L'Agence du Don en Nature (2014)
- Mona Lisa (2014)
- Cohabillis (2014)
- Territoires zéro chômeur longue durée (2016)
- Bayes Impact (2016)
- Sport dans la ville (2016)
- Unis-Cité (2016)
- Coopérer pour Entreprendre (2015)
- Log'ins (2015)
- OCEAN - Groupe ARES (2015)
- SNC - Solidarités Nouvelles Face au Chômage (2015)
- ADIE (2014)
- Cuisine Mode d'Emploi(s) et Boulangerie Mode d'Emploi(s) (2014)
- Institut de l'Engagement (2014)

---

## NUMÉRIQUE

- Staying Alive (2024)
- Solinum (2023)
- SAUVLife (2021)
- Webcup (2021)
- AP Run Formation (2020)
- Les Plombiers du Numérique (2020)
- Auticiel (2018)
- Reconnect (2018)
- Hacktiv (2017)
- Label Emmaüs (2017)
- Fédération Léo Lagrange (2016)
- Koom (2016)
- La ZEP (2015)
- Permis de Vivre la Ville (2015)
- Solidatech - Les Ateliers du Bocage (2015)
- HelloAsso (2014)
- L'Appui de la Banque Postale (2014)
- Simplon (2014)

---

## SANTÉ

- Aïda (2024)
- IDSanté (2024)
- La pause Brindille (2024)
- Maison des enfants extraordinaires (2024)
- Aloïs (2024)
- Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique (ARSLA) (2023)
- Fédération CAIRE (2023)
- Traces de Vies (2023)
- Voisins et soins (2023)
- Le Rire Médecin (2021)
- Nightline (2021)
- Règles Élémentaires (2021)
- Audition Solidarité (2018)
- Les P'tits Doudous (2018)
- CAMI Sport et Cancer (2017)

- Comme les Autres (2016)
- Groupe Associatif Siel Bleu (2016)
- Clubhouse France (2015)
- La Compagnie des Aidants (2015)

---

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Choisis Ta Planète (2022)
- Énergie Partagée (2022)
- Reutiliz (2022)
- Nature Rights (2021)
- Jardin des Toits (2020)
- La Tricyclerie - Les Alchimistes (2020)
- SOLAAL (2019)
- WELLO - ALIE-PLIE (2019)
- Kazarecycle (2019)
- Proxidon - Banque Alimentaire du Rhône (2018)
- EONEF (2017)
- VRAC (2017)
- De Nous à Vous (2016)
- Réseau Cocagne (2016)
- Réseau Éco Habitat (2016)

---

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Kaja Kaona (2024)
- Grap (2023)
- Jardins de Solène (2023)
- Kwala Faya (2023)
- Weavers France (2022)
- H'up Entrepreneurs (2022)
- L'École des Cuisiniers Migrateurs (2021)
- DUO for a JOB (2021)
- Solenciel (2021)
- Activ'Action (2020)
- Café Joyeux (2020)
- Fleurs d'Halage (2020)
- Villages Vivants (2019)
- each One (2019)
- Vivre et Travailler Autrement (2018)
- Wake Up Café (2018)
- Comptoir de Campagne (2018) (fermée en 2024)
- Carton Plein (2017)
- Rejoué (2017)
- Acta Vista (2016)

---

**La France s'engage**  
38, rue de la Folie-Regnault  
75011 Paris

**Directeur de la publication :** Damien Baldin

**Rédaction :** *La France s'engage*

**Conception graphique et mise en page :** Gaëlle Huber

**Impression :** Isiprint

**Photographies :** Laurent Bagnis, Cyrille George Jerusalemi, Alexandre Moulard, Suprahead Studio Alexandre Giraud, Brice Leclert, CNRS, Steven Roussel, Romain Ruiz, Susie Waroude, Justine Nerini, Jean-Marc Cortade.

## Les entreprises fondatrices



**BNP PARIBAS**  
La banque d'un monde qui change

**ANDROS**

GRUPE  
**ARTEMIS**

## Nos partenaires mécènes

GRUPE  
**vyv**

**Capgemini**



FONDATION  
D'ENTREPRISE  
**HERMÈS**

**CIC**



FONDATION  
**ATENEUS FISET**  
POUR LE BORN COLOMBE

**Fondation**  
Covis

**KEARNEY**

**HAVAS**  
**PARIS**

## Nos partenaires institutionnels

**MINISTÈRE**  
DES OUTRES-MER  
Louis  
Marianne

France  
**AFD**

**MINISTÈRE**  
DE LA TRANSFORMATION  
ET DE LA FONCTION  
PUBLIQUES  
Louis  
Marianne

 Cofinancé par  
l'Union européenne

  
**BANQUE des**  
**TERRITOIRES**  
Banque des territoires



LA FRANCE  
S'ENGAGE



Cofinancé par  
l'Union européenne

Maison *La France s'engage*  
38 rue de la Folie-Regnault - 75011 Paris